

Maí 1950

Relations

J.-Paul Bélanger

René Gauthier

Jacques Tremblay

*Flore Mondor-
Chaput*

Joseph-H. Ledit

Histoire du Canada français

Lionel Groulx

**La réforme de l'entreprise
aux États-Unis**

Richard Arès

**L'orientation :
imposture ou panacée ?**

Richard Joly

Vie franco-américaine

Alexandre Dugré

Le pétrole de l'Alberta

L.-O. Beauchemin

S O M M A I R E

MAI 1950

Éditoriaux 121

LA COMMISSION MASSEY, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE. — AMBASSADE AU VATICAN ET UNITÉ NATIONALE. — TEMPÉRANCE ET PUBLICITÉ. — LA SOCIÉTÉ MÉDICALE DU NEW-HAMPSHIRE SAUVE L'HONNEUR DE LA PROFESSION.

Articles

QUELQUES ESSAIS DE RÉFORME DE L'ENTREPRISE AUX ÉTATS-UNIS . Richard ARÈS 123
L'ORIENTATION: IMPOSTURE OU PANACÉE? . Richard JOLY 126
LE PÉTROLE DE L'ALBERTA ET SON RÔLE DANS L'ÉCONOMIE CANADIENNE L.-O. BEAUCHEMIN 129
HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS . Lionel GROULX 132
BILAN SANITAIRE D'UNE RÉFORME CAHIERS D'ACTION RELIGIEUSE ET SOCIALE 135

Commentaires 136

Les Caisses populaires. — L'homme d'affaires et la libre entreprise. — A propos de stérilisation. — Techniciens du textile.

Au fil du mois 138

Chômage et apostolat. — Terres et hommes. — Cachet français du Québec. — Cours d'administration hospitalière. — Pour les pulmonaires. — Contrats de travail.

Correspondance 139

La vitalité du Canada français.

Articles

L'ÉTABLISSEMENT RURAL DANS RIMOUSKI . Jean-Paul BÉLANGER 140
LES NÉO-CANADIENS ET NOUS René GAUTHIER 141
« REINE DE LA PAIX » . Jacques TREMBLAY 142
VIE FRANCO-AMÉRICAINE . Alexandre DUGRÉ 143
LA BELGIQUE ET SON FOLKLORE . Flore MONDOR-CHAPUT 145
HORIZON INTERNATIONAL . Joseph-H. LEDIT 146

Les livres 148

La nature de la théologie d'après Melchior Cano . Vincent MONTY
La beauté de Dieu . Frédéric SAINTONGE
Les élus que vous êtes . J.-Louis LAVOIE
Les découvertes de Michel . Guy COURTEAU
La mission spirituelle de la musique . Jean-Paul LABELLE
Autour de l'Afrique . Remi POTVIN
Commentaires sur les lois des liqueurs et de la possession . Paul RACINE
Rapport général de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario pour l'année 1949 . Albert PLANTE
Rapport du Ministère des Affaires extérieures, Canada 1949 . R. A. Escholier
Mon idéal, Jésus, Fils de Marie } Ernest RICHER
Ma journée avec Marie } Jean ARCHAMBAULT

En trois mots 152

« RELATIONS : Si nous avons au frontispice épilé ce nom sans article, épithète ou déterminatif, c'est désir de mieux exprimer l'ampleur de notre dessein : contribuer à l'équilibre de justice et de charité entre les divers éléments de la société, tant familiale et économique que politique et internationale... »

« Analyser les courants et les contre-courants de l'opinion mondiale, en autant qu'ils intéressent le Canada et le Canada français, poser les problèmes que comportent les relations des hommes, et les résoudre en s'inspirant de la doctrine authentique de l'Église et de l'esprit chrétien, orienter dans un sens catholique et donc humain l'action sociale de ses amis pour que la « paix, cette œuvre de justice » (devise de Pie XII) nous soit donnée, voilà le service que voudrait rendre RELATIONS. »

(RELATIONS, n° 1, janvier 1941.)

RELATIONS

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus

Directeur : Albert PLANTE

Rédacteurs : Joseph-P. ARCHAMBAULT, Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT, Alexandre DUGRÉ, Louis C. DE LÉRY, Luigi D'APOLLONIA, Jacques TREMBLAY, Richard ARÈS, Paul-Émile BEAUDOIN.

Secrétaire de la rédaction : Émile GERVAIS

Administrateur : Raymond DUNN

Prix de l'abonnement :
\$2.50 par année

A l'étranger : \$3.00
Pour les étudiants : \$2.00

8100, BOUL. SAINT-LAURENT, MONTRÉAL-14, CANADA

Tél. : VEndôme 2541

Relations

Xème année, No 113

Montréal

Mai 1950

É D I T O R I A U X

La Commission Massey, l'Éducation et la Culture

LA COMMISSION MASSEY, chargée de faire enquête sur les lettres, les arts et les sciences au Canada, a tenu ses dernières séances à Ottawa, au cours d'avril. S'il y a eu, comme à l'ordinaire, des demandes de subsides, elle a, par contre, entendu de solides exposés de principes dont il lui faudra tenir compte.

Avec opportunité et autorité, par exemple, la *Conférence Catholique Canadienne* a rappelé l'intérêt que l'Église a toujours porté à ces questions d'éducation; elle a réaffirmé la nécessité de maintenir au Canada la primauté des valeurs spirituelles et d'assurer à la religion une place de choix dans notre système d'éducation. Notre pays, a-t-elle ajouté, est un pays chrétien, et il doit garder cette originalité de bon aloi: « Nous croyons indigne du Canada qu'il soit seulement une copie, une réplique des autres nations, si grandes, si admirables et si chères qu'elles nous apparaissent à d'autres égards. »

Mais surtout, en ce mois d'avril, devant la Commission Massey, la question préalable a été abordée et, cette fois, traitée avec ampleur et compétence. Cette question, c'est: de qui relève l'éducation au Canada?

L'éducation relève des Provinces, ont affirmé tour à tour les mémoires de la *Ligue d'Action Nationale* et de la *Chambre de Commerce de Montréal*. Le principe de base qui doit guider toute cette enquête, déclare le premier mémoire, c'est que le Canada est une fédération, dans laquelle l'éducation appartient exclusivement aux Provinces. Le seul droit qu'en ce domaine le pouvoir central possède en vertu de la constitution, c'est le droit, et le devoir, de protéger les minorités et de leur faire rendre justice, au besoin. En dehors de ce cas précis, rien dans la constitution ne l'autorise à intervenir, et cela d'autant plus que les procédés détournés ou indirects sont aussi inconstitutionnels en ce domaine, car ce que le pouvoir central ne peut régir ou réglementer directement, il lui est interdit de le faire indirectement,

même par le moyen de subsides ou de dons en argent. Ainsi en a décidé maintes fois le Conseil privé.

C'est vrai de l'éducation scolaire, dit-on, mais non de l'éducation populaire ou de la culture. Cette distinction entre éducation scolaire et culture, le mémoire de la *Chambre de Commerce de Montréal* se refuse à l'admettre, et consacre même plusieurs pages à la réfuter. Nous recommandons la lecture de cette argumentation serrée, qui va au fond du problème.

Cette distinction, affirme le mémoire, procède d'une conception inexacte des notions d'État et de nation, de culture personnelle et de culture nationale; et d'ailleurs elle est inconnue des auteurs de la Confédération. Ces derniers ont sagement attribué aux Provinces tous les droits qui regardent l'éducation et l'enseignement, donnant ainsi à chaque groupe culturel la possibilité d'organiser à sa guise sa vie collective. Depuis 1867, rien n'a changé, aucun des groupes n'a renoncé à sa culture.

Les Anglo-Canadiens, en majorité dans neuf provinces, peuvent, à la rigueur, consentir à céder certaines prérogatives au pouvoir central; ils risquent peu de chose, car ils savent que l'intervention du fédéral se fera dans le sens de leur propre culture. Il n'en est pas ainsi des Franco-Canadiens. Ils n'ont, pour organiser et vivre leur vie nationale, que la province de Québec, et ils ne veulent pas, par un élargissement inconsidéré des prérogatives fédérales, être réduits à l'état de minorité constitutionnelle. Ils le savent fort bien: « En matière de culture, le gouvernement fédéral légiférant pour l'ensemble du pays sous l'impulsion et selon l'esprit de la majorité anglo-canadienne viendrait par la force des choses en contradiction avec les exigences de base de la culture franco-canadienne. »

Qu'on laisse donc aux Provinces, continue le mémoire, leur pleine responsabilité en matière d'enseignement, d'éducation et de culture: « Quant au gouvernement fédéral, son rôle doit se limiter à respecter, dans l'élaboration de sa politique générale, l'esprit et les manifestations des deux cultures existant dans ses

cadres... Les Canadiens français s'opposent fermement à ce que l'action des cultures l'une sur l'autre soit dirigée par l'État fédéral, car une telle direction, l'expérience le leur a appris, irait contre l'une des cultures en présence: celle du groupe le moins nombreux, le moins influent, et cela pour répondre au sentiment de la majorité, et soi-disant au nom du bien commun. Ils demandent qu'on laisse à chaque culture le soin d'évoluer selon son propre dynamisme interne et de s'adapter librement au milieu dans lequel elle évolue. »

Ces vues, qui sont aussi celles de *l'Action nationale*, ne manquent, comme on le voit, ni de franchise ni de fermeté. Nous croyons qu'elles sont justes et que la Commission Massey devrait non seulement les respecter, mais même s'en inspirer directement dans la rédaction de son futur rapport. C'est à ce prix que ce dernier pourra vraiment servir à la paix, à l'unité et à la grandeur de la patrie canadienne tout entière.

Ambassade au Vatican et Unité nationale

UNE TOUTE RÉCENTE controverse entre *The Ensign* et *The Kingston Whig-Standard* a fait rebondir la question d'un représentant canadien au Vatican. Le journal de Kingston craint fort le danger d'agitation religieuse au pays. Il appuie son argumentation sur deux déclarations de M. Saint-Laurent. La première: « Il serait avantageux pour le Canada d'avoir un représentant au Vatican, mais le gouvernement est d'avis que trop de gens persistent à croire qu'une telle nomination serait interprétée comme le sujet d'une controverse religieuse. » La seconde: « Il serait regrettable d'avoir une controverse à ce sujet, quand il est si nécessaire pour les églises chrétiennes d'unir leurs forces contre la persécution que leur font indistinctement subir les gouvernements communistes. »

Nous avons déjà dit que M. Saint-Laurent est favorable à l'ambassade au Vatican. Nous sommes convaincu que le problème serait déjà réglé, s'il n'en dépendait que de lui. N'exagère-t-il pas toutefois — nous pourrions poser la même question aux conseillers qui lui parlent en ce sens — le danger d'agitation religieuse? Comme le remarque *The Ensign*, si la bigoterie doit jouer au détriment de notre pays, il est grand temps que des hommes de bonne volonté, protestants et catholiques, prouvent à eux-mêmes et au monde entier que la tolérance a progressé depuis les agitations de 1890 en Ontario, que rappelle le *Whig-Standard*.

Est-il raisonnable d'immoler l'intérêt supérieur du pays à cette divinité, souvent mal conçue, de l'unité nationale? Il est regrettable de voir le Canada rester à l'écart du groupe de nations qui militent autour du Vatican contre les forces envahissantes du communisme. Et ce n'est guère un signe bien évident de notre

indépendance que d'avoir à recourir, dans nos rapports avec Rome, aux services du représentant anglais auprès du Saint-Siège. Chose étonnante, en Angleterre la nomination d'un représentant au Vatican ne semble pas contraire à l'unité nationale et elle ne paraît pas soulever les tempêtes si redoutées pour le Canada. Les protestants anglais seraient-ils plus souples que leurs frères canadiens?

Pour ne pas irriter un groupe que nous pensons, en fait, plus remuant que puissant, le gouvernement s'expose à mécontenter, non seulement les catholiques qui représentent quarante-cinq pour cent de la population canadienne, mais aussi les nombreux protestants qui sont convaincus des avantages d'une ambassade au Vatican. Espérons que M. Saint-Laurent suivra bientôt la voie de ses convictions personnelles, du bon sens et des intérêts supérieurs du Canada.

Tempérance et publicité

LE TEXTE de la *Loi des liqueurs alcooliques*, traitant de l'annonce (section XI), se lit comme suit:

ART. 145. — Il est défendu de représenter au moyen d'une annonce quelconque qu'une liqueur alcoolique favorise la santé ou a une valeur nutritive ou curative.

ART. 146. — Il est interdit d'annoncer une liqueur alcoolique au moyen d'enseignes ou d'affiches, à moins qu'elles ne soient placées à l'intérieur d'un bâtiment de façon à ne pas être visibles de l'extérieur.

ART. 147. — Le tribunal qui prononce une condamnation sur une poursuite intentée pour infraction à l'article précédent ordonne que l'enseigne ou affiche qui a fait l'objet de la condamnation soit enlevée ou détruite dans un délai de huit jours à compter de la sentence aux frais du contrevenant (S. R. Q., 1941, ch. 255).

Chacun a constaté pourtant que des fabricants de vin et des brasseurs recommencent à annoncer *directement* en public leurs produits.

L'annonce de liqueurs alcooliques hors des établissements privés est dommageable à la tempérance, nuisible à la bonne éducation de la jeunesse, contraire au succès des campagnes coûteuses menées par nos gouvernements en faveur de la santé publique. C'est à cause de l'évidence de ces faits que l'autorité civile en est venue à réglementer l'annonce des *liqueurs alcooliques* au nombre desquelles elle mentionne explicitement les vins et les bières (art. 3, 5).

Par des déclarations publiques et l'action constante de leur système élaboré de relations extérieures, les producteurs de liqueurs alcooliques se disent et sont, de fait, officiellement favorables à la tempérance et à la bonne éducation du public. Nous sommes donc en droit d'attendre qu'ils respectent, dans la pratique, les exigences élémentaires de la loi, en même temps que l'intérêt public et leur propre sincérité.

Les affiches placées dans les tramways invitent à faire « une bonne provision » de tel vin parce qu'« un vin si bon se sert en toute occasion » ou à se procurer telle bière, « meilleure parce que moins amère », « vous aimerez la... c'est une excellente bière », etc. C'est interdit par la loi.

Un rappel courtois devrait suffire sans qu'il soit nécessaire que le public recoure à une campagne plus tapageuse.

La Société médicale du New-Hampshire sauve l'honneur de la profession

EN ACQUITTANT le docteur Sander, le jury américain se prononçait sur une question de fait: oui ou non, la victime était-elle morte au moment de l'injection fatale? Après les plaidoiries et les témoignages,

le doute qui restait joua en faveur de l'accusé, comme il convenait.

La Société médicale du New-Hampshire s'est prononcée sur le droit: elle a sévèrement blâmé le docteur Sander d'avoir posé un geste contraire à l'étiquette professionnelle en donnant à sa patiente une injection mortelle d'air. Elle lui a retiré le droit de pratiquer, un temps indéterminé. Attitude qui ne manque pas de courage en face de la propagande menée autour de cette affaire par les partisans de l'euthanasie. Attitude qui servira à raffermir les consciences ébranlées, qui sauvera bien des victimes, et redressera la tendance aux meurtres *par compassion*, aux États-Unis et même chez nous.

La Société médicale du New-Hampshire a sauvé l'honneur de la profession et rendu un fier service à la société en revendiquant solennellement les droits de la morale et le respect du serment médical.

EN MARGE DE LA LETTRE PASTORALE COLLECTIVE
SUR « LE PROBLÈME OUVRIER »

QUELQUES ESSAIS DE RÉFORME DE L'ENTREPRISE AUX ÉTATS-UNIS

Richard ARÈS, S. J.

DANS LEUR RÉCENTE Lettre pastorale collective sur *le Problème ouvrier*, les archevêques et évêques du Québec consacrent quelques paragraphes à la réforme de l'entreprise capitaliste (n° 74-77). En termes généraux et modérés, ils déclarent: « Des réformes de structure chercheront à intéresser de plus en plus les travailleurs à la vie même de l'entreprise, de façon que tous ceux qui y participent, chefs d'entreprise et ouvriers, réalisent leur communauté d'activité et d'intérêts par une forme d'association qui les unira plus effectivement que la formule actuelle du salariat. »

Et leur intervention en ce domaine précis, ils la légitiment immédiatement en énumérant les inconvénients et les maux du régime actuel de l'entreprise: « Il faut bien constater, ajoutent-ils, que le régime du simple salariat, dans une économie imprégnée de libéralisme économique, a une tendance à favoriser la lutte des classes, à creuser le fossé qui sépare le capital du travail, à porter les détenteurs de capitaux à la poursuite de profits abusifs, à diminuer chez l'ouvrier le souci d'un travail honnête et compétent, en ne l'intégrant pas suffisamment dans la vie de l'entreprise. »

Le remède alors semble tout indiqué: « En amenant graduellement les travailleurs organisés à participer à la gestion, aux profits, à la propriété de l'entreprise, on

contribuera puissamment à rétablir entre les collaborateurs d'une œuvre commune la confiance tant désirée. »

Ces paragraphes, à ce qu'il paraît, ont suscité de l'étonnement. On aurait même qualifié cette déclaration épiscopale d'innovation inopportune et dangereuse; on aurait laissé entendre qu'elle est beaucoup plus l'œuvre de cœurs généreux et charitables que d'intelligences vraiment éclairées sur la réalité économique et ses multiples problèmes.

Or, les faits démentent une telle assertion. Du point de vue doctrinal, la Lettre pastorale, loin d'innover en cette matière, ne fait que rappeler, en les précisant, les directives déjà données par le pape Pie XI dans *Quadragesimo anno*, il y a exactement dix-neuf ans. Du point de vue pratique, loin d'apparaître inopportune, dangereuse ou utopique, cette formule de la participation progressive des travailleurs à la vie de l'entreprise s'est montrée la plus réaliste des formules, et a remporté de grands succès, partout où elle a été appliquée avec cette « prudente audace », dans cet « esprit de loyale et mutuelle confiance » dont parle la Lettre pastorale.

C'est précisément ce que je voudrais montrer en faisant connaître quelques-unes des réalisations les plus intéressantes en ce domaine, et cela au pays par excellence du capitalisme, au pays des États-Unis d'Amérique.

Je me borne surtout, pour l'instant, à la formule de la participation aux bénéfices. Loin d'être une nouveauté de ces dernières années, cette formule a déjà, chez nos voisins, tout un long passé. C'est ainsi, par exemple, qu'elle se pratique avec succès depuis 1885 à la *Louisville Varnish Company*, et depuis 1918 à la *Joslyn Manufacturing and Supply Company* de Chicago.

Si la formule toutefois a tant tardé à triompher et à se généraliser, c'est qu'en beaucoup d'endroits elle n'a pas tout d'abord été appliquée intégralement et loyalement. C'est ainsi, par exemple, que des patrons s'en sont servis comme d'une arme pour affaiblir les unions ouvrières ou pour s'éviter des augmentations de salaires. En d'autres endroits, les profits qu'ils offraient de partager étaient si minces que les ouvriers s'en sont vite désintéressés; ou bien encore les patrons liaient ce partage des bénéfices à la constitution d'un fonds de retraite ou d'assurance-maladie, parfois avec contribution directe du personnel, comme à la *Joslyn Manufacturing and Supply Company*, où, en vue de la constitution d'un tel fonds, les travailleurs versent de 2.5 à 5% de leur salaire hebdomadaire, et la compagnie, un minimum de 10% de son bénéfice net, parfois aussi sans aucune contribution du personnel, comme à la *Nunn-Bush Shoe Company* où la société verse 35 à 50% de son bénéfice au fonds.

Durant et surtout après la dernière guerre, la formule connaît un succès croissant. L'ancien président de la Chambre de Commerce des États-Unis, M. Eric Johnston, la recommande publiquement, après l'avoir établie lui-même dans les quatre entreprises qu'il dirige; chez lui, le personnel reçoit 25% des bénéfices nets, avant toute déduction de taxes et de dividendes. De même, la compagnie *Kaiser-Frazer* alloue une certaine somme à ses ouvriers pour chaque auto qui quitte la chaîne (une toutes les 50 secondes).

Mais dans la plupart de ces cas, toutefois, il ne semble pas qu'on soit parvenu à réaliser cette réforme essentielle qui consiste à faire de l'entreprise une véritable communauté de travail, dans laquelle patrons et ouvriers sont solidairement engagés, se sentent associés dans une même œuvre et liés par un même destin, le succès de l'entreprise étant l'affaire de tous et de chacun.

Heureusement il est d'autres exemples où se réalise cette condition (le *Profit Sharing Manual*, édité en 1948 aux États-Unis, fait l'analyse de 84 plans de participation aux bénéfices actuellement en opération, et qui ont connu le succès). J'en veux signaler quelques-uns ici, et tout d'abord le plus célèbre de ces cas, le fameux plan Scanlon, que des revues comme *Life*, *Fortune* et *Reader's Digest*, pour ne parler que des plus connues et répandues, ont présenté avec enthousiasme à leurs lecteurs et contribué ainsi à faire connaître par toute l'Amérique du Nord.

L'auteur de ce nouveau plan de partage des profits, M. Joseph Scanlon, est un ancien comptable, devenu ouvrier, puis chef d'union dans l'industrie de l'acier. Ayant eu, à ce dernier titre, maintes fois l'occasion de participer à la préparation et à la discussion de la convention collective, il s'était vite rendu compte de l'insuffisance de ce mode de négociation. Le contrat collectif a beau déterminer minutieusement les salaires, les heures et les conditions de travail, il ne réussit pas, la plupart du temps, à établir une véritable collaboration entre patrons et ouvriers. Pour qu'une telle collaboration existe vraiment, se dit Scanlon, il faut introduire dans les relations patronales-ouvrières un nouveau principe, le principe de la *participation*; alors seulement l'entreprise deviendra l'affaire de tous et de chacun.

Ce nouveau principe, à son tour, pour être appliqué avec succès dans l'industrie, exige que deux conditions soient remplies: a) que l'on trouve un moyen de récompenser les ouvriers pour tout accroissement dans la production; b) que l'on établisse entre patrons et ouvriers un mode de relations qui les unisse dans une seule et même équipe, les rendant solidairement responsables du destin de l'entreprise. Que si l'on réussit à constituer une telle équipe, la question de la productivité sera automatiquement réglée, car les ouvriers en feront leur affaire, tout comme les patrons.

Grâce à ses nombreuses relations dans l'industrie de l'acier, Scanlon fit admettre et pratiquer son plan dans un bon nombre d'entreprises. Plus d'une cinquantaine, de différentes grandeurs et conditions, l'ont déjà aujourd'hui appliqué avec succès. Mais deux expériences surtout l'ont rendu célèbre et méritent une attention particulière. Je les signale ici précisément pour montrer que, loin d'être, comme on l'a laissé entendre, une innovation inopportune, dangereuse ou utopique, la formule de réforme de l'entreprise proposée par la doctrine sociale de l'Église constitue la plus réaliste et la plus saine des formules.

L'EXPÉRIENCE ADAMSON D'EAST PALESTINE (OHIO)

Si Joseph Scanlon est l'auteur du plan qui porte son nom, c'est, par contre, Cecil F. Adamson, industriel d'East Palestine, qui a été le premier à réaliser intégralement ce plan dans son entreprise et à en faire un succès (cf. *Life*, 23 décembre 1946, *Reader's Digest*, mars 1947, *Profit Sharing Manual*, 1948, pp. 67-70).

L'usine Adamson a un chiffre d'affaires annuel d'environ \$1,000,000 et s'occupe de fabriquer des réservoirs d'acier soudés pour les postes d'essence et les compagnies d'huile. Depuis longtemps son propriétaire désirait installer un plan de partage des bénéfices, mais tout ce qu'il avait vu jusque-là le laissait insatisfait et sceptique sur les résultats. Mes ouvriers, se disait-il, n'amélioreront pas leur travail et leur rendement, même si je par-

tage avec eux mes profits, si ces profits vont à la constitution d'un fonds de pension ou d'assurance, ou si c'est moi-même qui les détermine et les donne à volonté. Ce qu'il faut, c'est que mes ouvriers soient assurés de recevoir immédiatement, tous les mois, leur part de bénéfices dans l'entreprise, et de plus qu'ils se sentent entièrement libres de faire ce qu'ils voudront de leur nouveau gain. C'est alors que le succès de l'entreprise deviendra leur affaire.

Restait un obstacle: qu'allaient dire les chefs de l'union à laquelle ses ouvriers appartenaient? Afin de sonder le terrain, Adamson se rendit lui-même à Pittsburgh rencontrer les têtes dirigeantes, et c'est là qu'il fit la connaissance de Joseph Scanlon. De leurs entretiens naquit le plan qu'Adamson applique dans son usine depuis le 1^{er} janvier 1945, et dont l'essentiel tient en ceci: tous les mois, patron et ouvriers reçoivent une part égale, c'est-à-dire chacun la moitié ou 50%, des bénéfices de l'entreprise.

La formule transforma immédiatement la vie de l'usine. Quand, en effet, dès le premier mois, le groupe de cent ouvriers se vit allouer comme prime un montant de \$4,200 à se partager, il se rendit compte que l'affaire était sérieuse et même payante, à condition de s'en occuper. Alors les ouvriers se mirent à faire des suggestions en vue d'améliorer les techniques de la production, de briser les emouteillages et de réduire les pertes de temps. Indifférents jusque-là, pour la plupart, au travail de leurs collègues, voici qu'ils commencèrent à s'y intéresser, à les aider à l'occasion, apprenant même différents métiers afin de pouvoir se remplacer au besoin, en temps de maladie, et pour éviter d'avoir à engager des aides supplémentaires. Flâneurs et trainards se virent surveillés et stimulés par les ouvriers eux-mêmes. Bref, toute l'usine fonctionna bientôt sur une base vraiment unitaire et communautaire.

La première année se termina par une augmentation de 54% dans le rendement de la production. Mais le plus intéressant, ce furent les profits eux-mêmes: le revenu des ouvriers avait augmenté de 50%, et celui du patron de plus de 100%. En somme, ce dernier avait fait deux fois plus d'argent qu'au temps où il gardait tous les profits pour lui. Comme les conditions du marché n'avaient guère varié, une telle augmentation ne pouvait être attribuée qu'à l'efficacité même des ouvriers, stimulés par le nouveau plan de participation à la vie de l'entreprise, et surtout à ses bénéfices. La formule avait été essayée avec une « prudente audace » et dans « un esprit de loyale et mutuelle confiance », et elle avait réussi.

L'EXPÉRIENCE LAPOINTE D'HUDSON (MASS.)

Encore plus concluante et plus intéressante paraît être l'expérience tout à fait semblable qui se poursuit à la *Lapointe Machine Tool Company* et que la revue *Fortune* de janvier 1950 vient de faire connaître au

grand public (article reproduit dans le *Reader's Digest* d'avril 1950).

Dans cette usine où 350 hommes environ s'emploient à fabriquer des machines-outils, les relations entre patron et ouvriers, nous apprend-on, sans être mauvaises, n'avaient jamais toutefois été complètement satisfaisantes. Le régime du travail à la pièce surtout suscitait beaucoup de griefs entre ouvriers. Pour certains, l'effort à fournir était si facile qu'ils pouvaient se gagner de grosses primes et avaient, en conséquence, tout intérêt à garder le même taux de production; pour d'autres, cet effort était si rude que seuls les plus habiles parvenaient à se faire des gains supplémentaires. Quant aux ouvriers à salaire fixe, ils enviaient leurs camarades, de sorte que dans l'usine régnait une atmosphère d'individualisme, de chacun pour soi, et même de rivalité.

Puis, un bon jour, on entendit parler de l'expérience Adamson et du plan Scanlon. D'un commun accord, patron et ouvriers résolurent de tenter eux-mêmes l'aventure, et le 1^{er} décembre 1947, le plan Scanlon fut appliqué dans l'usine.

Et le même phénomène se reproduisit: le plan de participation aux bénéfices transforma la vie de l'entreprise. Comme prime, chaque mois, les ouvriers reçoivent l'ensemble des économies qu'ils peuvent effectuer sur le prix de revient durant ce mois. Quant au patron, il profite d'un accroissement de la production sans aucune dépense supplémentaire de sa part.

Cet accroissement de la production est surtout dû aux suggestions, faites par les ouvriers eux-mêmes, en vue d'économiser du temps et de l'énergie. Sans doute, il existe, dans beaucoup d'usines, des « boîtes à suggestions », mais souvent l'ouvrier qui aurait une excellente suggestion à faire ne la fait pas, par crainte de déplaire à ses collègues. Mais là où fonctionne le plan Scanlon, une telle crainte n'existe pas, car c'est à toute la force ouvrière que va la récompense.

Un comité spécial, composé de représentants des travailleurs et de la direction, reçoit et examine toutes les suggestions. En vingt-quatre mois, chez Lapointe, ce comité a reçu 513 suggestions et en a accepté 380. Ce comité, de plus, examine et discute, chaque mois, l'ensemble de la situation de l'entreprise: gains, pertes, retards et gaspillages dans la productions, amélioration à apporter au travail soit des ingénieurs, soit des contre-maîtres, soit des ouvriers, etc. Puis une copie des délibérations est transmise à chacun des travailleurs qui, à leur tour, en prennent connaissance et les discutent entre eux.

Le résultat, c'est que maintenant l'usine fonctionne sur une base vraiment communautaire, que la collaboration entre patron et ouvriers est étroite et intime, et que le rendement s'est accru d'une façon étonnante. Là où, par exemple, les ouvriers prenaient autrefois de trois à cinq semaines pour fabriquer une machine, ils

ne prennent plus maintenant que d'une à trois semaines. Il n'est presque plus question de gaspillage ou de travail mal fait, car un produit qui ne donne pas satisfaction au client doit être, chez Lapointe, repris et réparé sans frais, et cela veut dire, en régime de partage des profits, une perte aussi bien pour les ouvriers que pour le patron; d'où une plus grande attention de tous à leur travail.

En vue d'augmenter le rendement de l'ensemble de l'usine, les vieux ouvriers se sont empressés de montrer les secrets du métier aux plus jeunes, ce qu'ils n'auraient pas fait sans répugnance en régime de travail à la pièce. De même, le patron n'a plus besoin de faire surveiller ses ouvriers pour savoir à quelle vitesse ils peuvent réellement travailler; le nouveau régime a résolu ce problème. Le premier jour où il a été installé, un ouvrier qui avait l'habitude de fabriquer 20 outils en 8 heures, en fabriqua 62 dans le même temps. Un autre qui gagnait \$76 par semaine, fit pour \$184 de travail en quatre jours. En deux ans, les ouvriers se sont gagné un boni d'environ 18%, en plus de leur salaire ordinaire, lequel se compare avantageusement aux plus hauts salaires payés dans la région et dans l'industrie.

L'entreprise est tellement devenue l'affaire des ouvriers qu'ils sont les premiers à presser leur patron d'accepter certaines offres, pas toujours avantageuses à première vue, mais qu'ils s'arrangent pour transformer en gain, grâce à leur intelligente collaboration.

Durant l'été de 1948, c'est à leur demande expresse que l'usine n'a pas fermé: ils ont eux-mêmes sacrifié leurs vacances en vue de remplir un gros contrat que la direction hésitait à accepter, ce qui leur a valu un boni de 25% en septembre et de 19% en octobre.

Voilà quelques-unes des réformes opérées dans l'entreprise par le plan Scanlon de participation aux bénéfices. Des revues comme *Life*, *Fortune* et *Reader's Digest* crient leur admiration et leur enthousiasme; elles parlent même d'une ère nouvelle qui s'est ouverte dans les relations industrielles, d'un nouveau régime économique qui vient de commencer, le régime où l'entreprise est l'affaire de tous et de chacun.

Pourtant c'est un régime de cette nature que suggérait déjà Pie XI en 1931 dans *Quadragesimo anno*, et que recommande aujourd'hui, en 1950, la Lettre pastorale collective des archevêques et évêques de la province de Québec. Les expériences Adamson et Lapointe ne démontrent-elles pas amplement le bien-fondé et la justesse de ces recommandations? Certains chefs d'entreprise, en conséquence, gagneraient sûrement à méditer les premières en vue de mieux comprendre les secondes; sans doute finiraient-ils par découvrir que les recommandations épiscopales n'ont rien de dangereux ni d'utopique. Au contraire.

(Un prochain article traitera de deux autres cas très intéressants de participation aux bénéfices, et surtout du mouvement qui a abouti, en 1947, à la création aux États-Unis, du National Council of Profit Sharing Industries.)

L'orientation : imposture ou panacée?

Richard JOLY

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES déjà, les milieux les plus divers trouvent dans l'orientation professionnelle un sujet de discussion des plus fertiles. Comités pédagogiques, associations professionnelles, clubs sociaux et maisons d'enseignement inscrivent l'étude de la question à l'agenda de leurs délibérations, et les opinions les plus contradictoires s'échangent sur cette activité relativement nouvelle chez nous. Les uns voudraient à tout prix l'introduire dans nos institutions scolaires (où elle devrait normalement se pratiquer), tandis que les autres s'en méfient comme d'une importation vaguement menaçante. L'on n'en finit plus d'éloges ou de vitupérations à l'endroit des tests, que l'on identifie souvent avec le processus total de l'orientation; on abonde en illustrations destinées à souligner les bienfaits ou les désastres qui ont résulté de l'intervention de l'orienteur. « Imposture! » ou « Pa-

M. Richard Joly, diplômé de l'Université de Columbia en orientation professionnelle, est directeur du Centre d'orientation du Séminaire de Rimouski. Il prenait part récemment au symposium de Collège et Famille sur l'organisation de l'enseignement du second degré. Les lecteurs de Collège et Famille, de Notre Temps et de Pédagogie-Orientation le connaissent bien.

nacée! », voilà les qualificatifs qui, dans bien des esprits, résument les seuls jugements de valeur possibles.

Ce débat est d'excellent augure, on ne pourrait le nier. Les répercussions sociales de l'orientation professionnelle sont en effet d'une telle importance qu'on ne peut demeurer indifférent à toute cette question. Si cette innovation s'avérait inutile ou dommageable, ce serait le devoir de tout éducateur de combattre sans faiblesse des méthodes qui mettraient en danger l'avenir de la société en compromettant celui des individus. Si, par contre, les prétentions des partisans de l'orientation se trouvaient justifiées par des faits, ce serait endosser une responsabilité terrifiante que de retarder l'avènement d'un progrès aussi prometteur de pleine utilisation de nos ressources en capital humain.

Dans les deux articles que RELATIONS consacrera à l'étude de cette question, nous tenterons un examen impartial des mérites de l'orientation professionnelle et

d'une méthode qui lui est intimement connexe, l'orientation scolaire. Après avoir tâché de comprendre la nature de l'orientation et sa justification dans notre société, nous verrons dans une prochaine livraison à quelles conditions elle peut atteindre à l'efficacité que semblent promettre ses positions de base.

I. — L'ORIENTATION: EFFORT DE SYSTÉMATISATION

Il me semble qu'au point de départ d'un examen comme celui que nous amorçons ici, une affirmation s'impose: *l'orientation professionnelle ne fait que systématiser des pratiques acceptées depuis des siècles*. Elle ne se présente donc pas comme une innovation intégrale, comme un prétexte à chambardements radicaux, comme une révolution subite dans nos traditions éducatives: elle comporte essentiellement du neuf et du vieux, des méthodes longuement éprouvées et des perfectionnements de découverte récente.

Si nous nous reportions à cent ans avant nous, — et nous pourrions remonter beaucoup plus haut dans l'histoire des sociétés humaines, — nous pourrions facilement observer des « orienteurs » à l'œuvre. Écoutez le sieur X... confier à son épouse: « Notre Jean-François semble s'intéresser au magasin: je le garderai avec moi. Maurice, lui, il faudrait le mettre en apprentissage... » Voyez M. le curé de Saint-Y... entrer chez un de ses paroissiens: « Votre petit gars me paraît doué pour des études au Séminaire: si vous le voulez, je commencerai à lui enseigner le latin quand il viendra au village servir ma messe... » Observez cet enfant dont on espère faire un bon charron: dès qu'il peut trouver un moment libre, il laisse là ses outils, sort de sa poche un canif et se remet à sculpter la statuette commencée la veille... Trois exemples d'orientation, professionnelle ou scolaire, trois exemples qui se sont répétés des milliers de fois dans l'évolution de notre pays.

Que pouvons-nous trouver de commun à ces trois faits d'apparence assez peu originale? M. le curé, le sieur X... et le petit apprenti-charron sont à la recherche d'une même solution, d'une même réponse à une même question: *Comment établir une harmonie parfaite entre les ressources d'un individu et les exigences d'une activité professionnelle déterminée*? Pour ne l'avoir pas exprimée en ces termes, ces orienteurs avant la lettre n'en sentaient pas moins que là est le nœud de la question, et qu'on n'aurait pas de tranquillité (ni de rendement individuel et social adéquat) tant qu'on n'aurait pas résolu l'équation INDIVIDU-TRAVAIL. C'est cette solution, et pas autre chose, que cherche immédiatement l'orienteur contemporain.

Comme tout éducateur, il veut aider à donner aux jeunes vies qu'on lui confie une direction qui soit en accord avec les potentialités naturelles de chacune; comme M. le curé de Saint-Y..., comme le sieur X..., il se consacre à aider l'individu dans sa recherche d'une

carrière qui assure satisfaction personnelle, rayonnement social et perfectionnement surnaturel.

Il serait vraiment trop paradoxal de prétendre que l'orientation professionnelle comme on la connaît de nos jours n'a rien ajouté à l'effort qui s'est fait, de tous temps, pour « aider l'individu à se trouver une carrière, à s'y préparer, à y faire son entrée et à y progresser ». L'apport de l'orientation professionnelle consiste précisément en une systématisation des pratiques qui peuvent le mieux assurer une direction prudente et féconde. Il ne faut donc pas voir dans l'orientation un ensemble de formules magiques qui prétendraient ignorer la liberté humaine, ni une mathématisation de la conduite et des talents, ni quelque ramassis de recettes infaillibles pour parvenir à la fortune.

En faisant appel aux lois les mieux connues de la psychologie et de la statistique, en interprétant avec précision les conclusions de la documentation professionnelle, en utilisant la connaissance précieuse que possèdent d'un enfant ses parents ou ses maîtres, l'orienteur veut tout simplement mettre à la disposition de l'enfant et de ses éducateurs des conclusions sûres qui permettront de lui favoriser une adaptation plus rapide et plus fructueuse au monde du travail.

Cet effort de systématisation porte, on le comprend, sur la connaissance de l'individu. Au lieu de s'en remettre à des jugements souvent fort subjectifs, mal établis, incontrôlés et incontrôlables, l'orienteur préfère se fier à l'appréciation que donne d'un sujet un ensemble d'examens soigneusement construits, scientifiquement interprétés, capables de recevoir une interprétation nuancée et impersonnelle. Ces examens, il leur donne le nom de « tests », et il les complète d'épreuves diverses (questionnaires, inventaires, échelles de classement, etc.) qui, elles aussi, ne sont que des raffinements — mais combien plus sûrs! — des jugements qu'il faut porter sur un enfant pour l'aider à se choisir un avenir. L'orienteur est le premier à se méfier de ses propres interprétations, il ne croit pas qu'un jugement de test soit infaillible, mais il sait, expérimentalement, que les conclusions ainsi obtenues l'emportent sans difficulté en précision et en vérité sur les jugements du sieur X... ou de M. le curé de Saint-Y...

Pour résoudre l'équation INDIVIDU-TRAVAIL, il faut cependant beaucoup plus qu'une simple notation numérique de quotient intellectuel ou qu'une nomenclature de résultats de tests d'aptitudes. L'orientation engage tout l'individu comme le travail auquel elle veut le préparer, et pendant la phase « inventaire personnel » du choix, l'orienteur s'intéressera à l'histoire médicale, familiale, professionnelle, sociale et scolaire de son sujet. Il étudiera les traits de sa personnalité, il tâchera de distinguer les goûts véritables des engouements passagers, il tentera de préciser les données personnelles qui peuvent recommander ou désapprouver tel ou tel choix.

L'orientation est-elle terminée au moment où l'individu a pris une parfaite connaissance de lui-même? Le

soutenir serait réduire l'équation de base à un seul terme. Un problème d'orientation est un problème de comparaison, il ne faut jamais l'oublier, une comparaison qui se termine par *une décision que seul l'orienté peut prendre*. L'orientation met donc à la disposition du sujet une documentation technique, pour lui permettre d'étudier le monde du travail. C'est le rôle du service de documentation professionnelle, dont la bibliothèque spécialisée, les leçons, les visites industrielles, les rencontres avec les « gens du métier » favoriseront une prise de contact réaliste et exhaustive avec les carrières qui peuvent devenir objet de choix.

Une décision ne sera possible qu'à la fin de ces deux étapes, l'inventaire et la documentation. Pour la faciliter, l'orienteur accordera au sujet des entrevues conduites selon des règles précises, éprouvées selon des méthodes qui en excluent les influences indues, les pressions bien intentionnées mais si souvent dommageables.

Le travail de l'orientation ne peut cependant pas se terminer avec l'énoncé du choix: pour importante que soit cette phase, elle n'est cependant qu'un point de départ. Il faut préparer la mise à exécution de la décision arrêtée; il faut favoriser autant que possible l'obtention de l'emploi désiré; il faut — aussi bien dans l'intérêt de l'orienté que dans celui de l'évaluation du service, — déterminer dans quelle mesure le choix a été heureux, et accepter les corrections indispensables à une adaptation harmonieuse de l'individu à ses activités professionnelles.

Il peut se faire que chacune de ces trois phases terminales, « aider à préparer, aider à obtenir, aider à perfectionner », relèvent d'agences différentes, extérieures au service d'orientation: ainsi, par exemple, le placement, ou la préparation professionnelle. Elles constituent pourtant des étapes essentielles au processus complet, et aucune orientation authentique ne pourra jamais se borner à favoriser la décision initiale, se contenter « d'aider à choisir » pour se désintéresser ensuite du sort de l'individu ainsi conseillé.

II. — L'ORIENTATION: RÉPONSE À UN BESOIN

Si nous revenions aux trois exemples cités au début de ce texte, nous comprendrions mieux maintenant comment l'orientation professionnelle ne se présente pas comme une nouveauté dangereuse, mais comme un perfectionnement de méthodes depuis toujours pratiquées. De tout temps, les aînés ont aidé les jeunes à se diriger: avec l'orientation professionnelle, il semble que cette direction soit mieux assurée.

Il était relativement simple, à l'époque de nos exemples, d'exposer à un enfant les caractéristiques essentielles des carrières qui existaient alors, ou de le diriger vers l'institution capable d'assurer une formation technique adéquate. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Le monde du travail s'est enrichi d'une multitude d'ac-

tivités nouvelles; les emplois les plus divers s'offrent à l'attention de la jeunesse, présentant chacun des exigences, des avantages et des inconvénients que seul un spécialiste peut analyser avec vérité. De même en est-il des institutions scolaires: cours, programmes et débouchés se ramifient à l'infini, et l'orientation scolaire n'en finit pas de tracer des « cartes routières » qui relient les uns aux autres des points de départ et d'arrivée qui conviennent aux voyageurs les plus diversement équipés. Il en va de la direction des jeunes comme de toutes les autres activités professionnelles: la complexité de notre civilisation réserve aujourd'hui à des spécialistes des interventions traditionnellement accessibles à tous.

Il serait dangereux de repousser des techniques qui permettent une meilleure connaissance de l'individu pour la seule raison qu'on ne les employait pas autrefois. Au temps du sieur X... et de M. le curé de Saint-Y..., il n'était pas plus facile qu'aujourd'hui de connaître un enfant, et l'on peut se demander dans quelle mesure les jugements portés alors sur les aptitudes d'un sujet concordent avec la réalité psychologique. Loin de moi la pensée de dire qu'on ne faisait alors que des erreurs, ou encore, — ce qui serait la sottise correspondante, — que les tests dont fait usage l'orientation sont incapables d'erreur. Il semble cependant qu'en éliminant de l'appréciation d'un sujet tout apport de subjectivisme, qu'en réduisant les jugements obtenus à des normes longuement établies, qu'en explorant des secteurs nouveaux des potentialités humaines, la psychologie et la psychométrie ont mis à la disposition de l'éducateur et de l'orienteur des méthodes d'inventaire d'une valeur appréciable.

Ce n'est ici ni l'endroit ni le moment de faire le procès de la méthode des tests: des traités volumineux ont été écrits sur le sujet, sans épuiser la question. L'orienteur connaît ces traités, et il travaille sans répit à améliorer lui-même les instruments dont il fait usage. Il sait apprécier les limites des jugements que portent les épreuves psychométriques administrées pendant le processus de l'orientation, l'imprécision relative que leur confèrera toujours leur construction statistique. Il sait surtout que personne sur terre ne possède encore de moyen de comprendre totalement un être humain après deux ou trois entrevues, et il conçoit l'orientation comme un enchaînement d'activités qui se poursuivent parfois pendant des années, et dont l'ensemble, soigneusement interprété, révèle les données de base d'une personnalité.

Disons que toute la société éprouve un besoin urgent d'utiliser à son plein rendement chacun de ses membres, plus encore peut-être qu'il y a un siècle. Notre vie moderne, pour conduire l'homme à sa destinée naturelle et surnaturelle, doit mettre en activité les talents les plus divers, faire servir efficacement chacune des aptitudes qui peuvent contribuer au bien de tous. Par contre, cette complexité elle-même rend plus dangereux que jamais le sort des individus qui ne trouvent pas un état

de vie approprié à leurs virtualités. La spécialisation des tâches exige de plus en plus de compétence de tous les travailleurs; une solide formation générale jointe à la compétence professionnelle la mieux assurée est essentielle à la dignité personnelle que tout homme cherche de toutes ses forces à conserver. Il n'y a probablement pas eu de période dans l'histoire où il ait été plus douloureux de vivre une existence de raté. C'est pour prévenir ces malheurs que l'orientation professionnelle veut collaborer avec toutes les institutions et toutes les méthodes qui préparent la jeunesse à l'avenir.

Dire que l'orientation correspond à un besoin pressant de notre société, ce n'est donc pas, on le voit, imposer aux institutions d'éducation une responsabilité imaginaire, embaucher de nouveaux spécialistes qui s'emploieront à des tâches arbitrairement définies. L'équation INDIVIDU-TRAVAIL est plus difficile à résoudre que jamais, et fait appel à des connaissances et à des techniques qui dépassent la compétence de l'éducateur non initié. Ces connaissances et ces techniques sont à la portée de tous, et je ne voudrais pas sembler leur conférer un caractère qui les réserve à un petit groupe d'esprits choisis. Il faut cependant voir que

l'éducateur n'a habituellement pas le temps d'étudier ces connaissances, ni celui de s'entraîner à la pratique de ces techniques. Il en va de l'orientation comme de la médecine ou du droit: tout individu, moyennant des circonstances favorables, pourrait parvenir à poser un diagnostic exact, à donner une opinion légale fondée. Ces mots « circonstances favorables » impliquent cependant de si longues études, une formation si hautement spécialisée que nous préférons tous confier nos intérêts à des avocats, et notre santé à des médecins.

Comme l'hygiène, la médecine, la psychologie scolaire, l'architecture et la pédagogie, l'orientation professionnelle prend place au rang des sciences auxiliaires de l'éducation. Chacune de ces sciences a des titres plus ou moins immédiats à ce rôle de collaboratrice: parce qu'elle engage directement l'avenir de la jeunesse, parce qu'elle conditionne tout le processus de l'éducation, l'orientation professionnelle a droit à une place de choix dans les préoccupations de l'éducateur. Ni panacée ni imposture, elle apporte une contribution indispensable, pourvu qu'elle s'exerce selon certaines conditions essentielles à son efficacité.

Ces conditions feront l'objet du prochain article.

Le pétrole de l'Alberta et son rôle dans l'économie canadienne

L.-O. BEAUCHEMIN

L'HISTOIRE DU PÉTROLE en Alberta toucha un point culminant le 13 février 1947, quand l'*Imperial Oil* découvrit le champ de Leduc. Mais cette histoire remonte à 1914, quand un groupe de Calgariens forait le puits *Digman discovery* à Turner Valley, 25 milles au sud-ouest de Calgary, ville considérée depuis lors comme la capitale du pétrole au Canada. Turner Valley a eu ses moments de prospérité et de dépression. A mesure que les méthodes de forage se développent, les chercheurs poussent le sondage à une plus grande profondeur. En 1936, à 6,800 pieds l'on découvrit des réserves qui ont produit au delà de cent millions de barils de pétrole, avec un potentiel de quarante millions de barils, sans compter des millions de pieds cubes de gaz, déjà produits ou à venir. En 1942, les puits produisaient 30,000 barils par jour. Bientôt cependant la production commença à décliner. Quelques compagnies américaines et un plus grand nombre de compagnies canadiennes intensifièrent leurs recherches, pour remplacer les réserves en baisse de Turner Valley.

D'abord, les essais ne furent pas encourageants. On trouva de petits champs de pétrole ici et là et des quan-

tités extraordinaires de gaz. Quelques compagnies arrêtaient leur exploitation, d'autres continuèrent à un rythme restreint. En 1945 et 1946, les grandes compagnies, gravement atteintes par la diminution des pétroles de chez nous, songèrent, en face des ressources illimitées de gaz naturel, à synthétiser celui-ci en gazoline.

En février 1947, devant les résultats de Leduc, on abandonna vite cette idée. On découvrait une réserve d'au moins 250,000,000 de barils de pétrole: un des plus grands champs découverts en 1947 et le deuxième en importance au Canada. Leduc possède maintenant 350 puits productifs, avec un nombre plus considérable à forer en toute sécurité.

La découverte apprit du nouveau sur la formation géologique des plaines, Leduc étant une arête formée dans le dévonien au cours des âges préhistoriques. C'est dans ces arêtes du dévonien qu'on découvrit les 35,000,000 de barils de pétrole de Norman, aux territoires du Nord-Ouest, à 1,000 milles au nord de Leduc. C'est aussi dans le dévonien qu'on trouva les pétroles de Princess, 200 milles au sud-est de Leduc. Leduc ayant

M. le docteur L.-O. Beauchemin, président de Radio-Ouest française et de Radio-Edmonton Limitée, membre du Comité permanent de la Survivance française, est président de Lion Oil et de Select Oil de l'Alberta. Les chiffres de cet article, composé il y a deux mois, ne répondent déjà plus rigoureusement au développement actuel; ils donnent toutefois une excellente idée de la situation. En le publiant, RELATIONS n'entend pas lancer ses lecteurs dans la spéculation sur le pétrole, mais veut simplement contribuer à répandre la connaissance de cette richesse canadienne.

révélé d'importantes richesses dans le dévonien, les chercheurs affluèrent et la grande expansion pétrolifère reprit son essor.

En 1948, des réserves découvertes dans les arêtes du dévonien, à Wood Bend, s'ajoutèrent aux richesses de Leduc. En septembre 1948, ce fut au tour de Redwater, 50 milles au nord-est de Leduc, encore dans les arêtes du dévonien. Cette dernière découverte s'avéra la plus importante de 1948, en révélant l'existence de 600 millions de barils, et leur potentiel n'est pas encore complètement établi. On y rencontre déjà 250 puits, et on peut en creuser 400 autres avec rendement assuré.

1949 amena de nouvelles découvertes, d'importance variable. Quelques milles à l'ouest de Leduc et de Wood Bend, Golden Spike, toujours dans les arêtes du dévonien, donna une tranche productrice de plus de 545 pieds de profondeur, la plus riche encore trouvée au Canada; son potentiel quotidien est de 12,000 barils. Deux autres puits ont été forés à un demi-mille de distance, l'un dans une couche de 546 pieds d'épaisseur et l'autre dans une de 600 pieds; c'est donc un champ de très grande importance, dont on ne connaît pas encore les dimensions exactes. Découvert aussi en 1949, Stettler, à 100 milles au sud-est de Leduc, annonce une réserve considérable formée de deux arêtes du dévonien et de sables crétacés; cette découverte a provoqué d'importantes explorations dans cette partie méridionale de l'Alberta.

Toujours en 1949, les découvertes de la Rivière-à-la-Paix, à 200 milles au nord-ouest de Leduc: le puits de Normandville a déterminé une exploration intense dans ce territoire, plus de 700 milles au nord de la frontière américaine.

Dans un rayon de quelque cinquante milles autour d'Edmonton, les champs de Bon Accord, Excelsior, Joseph Lake, Campbell, White Mud, Volmer et Barhead s'ajoutent aux découvertes des deux dernières années.

Il faut aussi mentionner les champs de Lloydminster, sur la frontière de l'Alberta et de la Saskatchewan; s'ils produisent un pétrole plus lourd que celui de Leduc, Redwater, Stettler, Turner Valley, Woodbend, etc., ils ont tout de même un rôle important à jouer dans l'économie de l'Ouest.

Le Canada est donc devenu terre de prédilection pour les chercheurs de pétrole. Parmi les intéressés, nous comptons soixante compagnies américaines, importantes ou secondaires, de l'Illinois, de New-York, du Texas, de l'Oklahoma, du Kansas, de la Californie ou d'autres États. Quant au Canada, il fournit plus de cent compagnies, d'importance variable, ainsi que plusieurs autres organisations alimentées par du capital venant des différentes provinces et des États-Unis. Tous ces efforts ont fait de l'Alberta un centre de recherches pétrolifères, et pour cause: depuis 1947, cette province a vu les plus grandes découvertes de pétrole et de gaz du monde entier.

Les opérations s'étendent maintenant sur une grande échelle dans la Saskatchewan, le nord-ouest de la Colombie-Britannique et le sud-ouest du Manitoba. Jusqu'à présent, l'Alberta a naturellement attiré la plus grande attention. Les autres provinces offrent cependant des conditions géologiques favorables, et des capitaux de plus en plus considérables en assurent l'exploitation.

L'Alberta montre déjà des ressources de gaz et de pétrole pour plus de trois billions et demi de dollars, bien qu'elle n'ait jusqu'ici exploré à fond qu'une bien petite portion de l'ensemble.

Nous avons produit au delà de 130 millions de barils de pétrole, dont 21 millions en 1949, avec un billion et demi de barils de réserves connues. En 1949, plus de 600 millions de barils furent ajoutés à nos réserves. Les géologues nous promettent une autre réserve de 5 billions de barils.

Des droits existent actuellement dans l'Ouest sur au delà de 125 millions d'acres. Plus de cent groupes de géophysiciens parcourent les plaines à la recherche d'anomalies pétrolifères; quatre-vingt-cinq de ces groupes sont en Alberta. Il n'y a que le Texas où les recherches géophysiques soient plus considérables. De quarante à cinquante entreprises de forage suivent avec intérêt les recherches des géophysiciens et des géologues, dans le but d'explorer les champs prometteurs. A peu près autant de foreuses travaillent dans les champs déjà découverts.

Ce programme requiert beaucoup d'argent. En 1949, les dépenses nécessitées par les opérations, les oléoducs et le raffinage dépassèrent les cent millions. C'est plus que le double de 1948 et quatre fois la dépense de 1947. 1950 atteindra un autre sommet, probablement 150 à 200 millions. Il semble qu'on aura besoin, les dix prochaines années, de plus d'un billion de dollars pour le développement des industries du pétrole et du gaz naturel. Ce montant sera nécessaire à certaines conditions: 1° nouvelles découvertes, très probables; 2° expansion des marchés pour le pétrole et le gaz, autre fait fort probable; 3° assurance d'un climat politique et fiscal favorable, tant au Canada qu'aux États-Unis. Ces conditions doivent exister pour que le capital privé des banques, des corporations, des compagnies d'assurance ou de l'épargne individuelle continue de s'y intéresser au rythme actuel. Pétrole et gaz ont donné en 1949 un revenu brut de plus de 60 millions; environ 25 millions de plus qu'en 1948, et 40 millions de plus qu'en 1947. Ces revenus s'accroîtront certainement en 1950 et par après. Quelques années s'écouleront avant que les revenus nets puissent équilibrer les dépenses d'explorations, de raffinage et de transport par oléoduc. Nous aurons donc encore besoin de beaucoup de capital.

PRODUCTION ET MARCHÉS

Il y a trois ans, les provinces des Prairies étaient à court de pétrole. Turner Valley et les autres petits champs produisaient environ 19,000 barils par jour.

L'Alberta importait des États américains, du Montana et du Wyoming; la Saskatchewan, du Texas et de la Louisiane. Le Manitoba dépendait presque entièrement des raffineries de l'Ontario et des États-Unis.

A la fin de 1948, la production de l'Alberta monta à 40,000 barils par jour. Durant 1949, le potentiel atteignit 125,000, et l'Ouest n'en dépensait pas plus de 65,000 par jour. D'ici un an les champs déjà découverts donneront probablement 200,000 barils et les découvertes de cette année devraient pousser le potentiel plus haut encore.

En juin 1949, l'Alberta absorbait tous les marchés des Prairies. On rationna progressivement, à cause d'une trop grande production, le rendement des nouveaux puits, qui surgissaient au rythme de plus d'un par jour, réclamant leur part du marché. L'Alberta, qui compte 1,100 puits, en aura probablement plus de 1,500 à la fin de l'année.

Lorsqu'on découvrit les champs de Leduc, on dépassa les facilités existantes de raffinage. L'industrie ne lésina pas; elle dépensa plus de 15 millions pour construire une nouvelle raffinerie à Edmonton, augmenter la capacité des anciennes raffineries et pourvoir au raffinage des pétroles plus lourds de Lloydminster. Les prochains quinze mois feront dépenser quelque 30 millions additionnels pour construire deux nouvelles raffineries à Edmonton, une autre grande à Winnipeg, et agrandir les installations de Regina et de Calgary. Au printemps de 1951, une capacité de raffinage de 107,000 barils par jour comblera les besoins croissants du marché.

Le développement des raffineries ne veut pas dire qu'on absorbera aussitôt nos 100,000 barils par jour. La consommation de 1949, 65,000 barils par jour, représente environ le double d'il y a dix ans. Nul doute que la consommation ne vienne à augmenter au taux le plus élevé du monde à cause de la mécanisation de l'agriculture, de l'augmentation du nombre de fermes, camions, automobiles et moteurs de tous genres, à cause aussi de la tendance des industries et des chemins de fer à remplacer le charbon par le pétrole et de la demande croissante de bitume et d'huile pour les chemins. Dans cinq à huit ans, les Prairies absorberont au delà de 100,000 barils par jour.

Toutefois, si l'on mesure le marché des Prairies avec notre production pétrolière, notre potentiel et nos réserves, il est bien évident qu'il faut en chercher d'autres. Dès la découverte de Leduc, l'*Imperial Oil* se mit à regarder au delà des Prairies.

La première phase de ce programme fut la formation de la Compagnie *Interprovincial Pipe Line*, pour la construction d'un oléoduc de 1,150 milles, d'Edmonton aux Grands Lacs. Cet oléoduc coûtera 90 millions et pourra transporter 95,000 barils par jour, d'Edmonton à Regina, et 70,000 barils de Regina à Superior (Wisconsin). Une somme légèrement inférieure permettra de doubler cette capacité au besoin.

Différents groupes partagent la propriété de cet oléoduc: l'*Imperial Oil* (34%), des compagnies canadiennes et américaines (25%), le public du Canada et des États-Unis (41%). Ce sera une utilité publique au service de tous les producteurs.

178,000 tonnes de tuyaux d'acier sont en ce moment préparés en Ontario et au Wisconsin, pour la route déjà tracée: à une demi-douzaine d'endroits, les ingénieurs sont à construire les pompes qui alimenteront de pétrole les différents marchés. Aussitôt la terre dégelée, des machines creuseront une tranchée large de trente-deux pouces et profonde de cinq pieds pour les tuyaux d'acier; d'autres machines courberont ces tuyaux, suivant les contours du terrain, et les envelopperont d'une couche protectrice. L'oléoduc sera prêt l'hiver prochain. Une fois rempli, il contiendra 1,800,000 barils de pétrole. Des centaines de millions de barils de l'Alberta vont entrer dans ces tuyaux, pour s'acheminer au rythme d'environ deux milles à l'heure d'Edmonton à Superior, trajet de 26 jours.

Les raffineries d'Edmonton et de Calgary continueront à recevoir leur provision directement des champs pétrolifères. Celles de Regina et de Moose-Jaw (Saskatchewan) s'alimenteront à l'oléoduc, ainsi que celles de Winnipeg et de Brandon (Manitoba). Les responsables de l'oléoduc ne visent actuellement que les marchés des Prairies et d'une partie de l'Ontario.

N'oubliez pas que sa capacité peut être augmentée en y ajoutant pompes et tuyaux. On peut encore accroître les facilités d'emménagement au terminus, ce qui permettrait une opération annuelle constante, et à pleine capacité. La compagnie *Interprovincial Pipe Line* suivra les besoins du marché.

Mais avant de penser à de plus grands marchés, il faut considérer les plans actuels d'opération. Ces plans tiennent compte du fait que les Grands Lacs sont ouverts à la navigation environ 215 jours par année.

On prévoit pour la période de navigation une livraison de 57,000 barils par jour de pétrole albertain aux raffineries de Sarnia et de Pétrolia (Ontario). L'oléoduc fonctionnerait alors à sa pleine capacité de 95,000 barils par jour, soit 45,000 pour la Saskatchewan et le Manitoba, et 50,000 pour les Grands Lacs. Les autres 7,000 barils destinés à l'Ontario viendraient des citernes d'emménagement du terminus à Superior.

Ces citernes pourraient contenir 1,500,000 barils. Une fois la navigation fermée, l'oléoduc fournirait les Prairies et transporterait 10,000 barils aux Grands Lacs, afin de remplir les citernes durant l'hiver.

L'oléoduc sera mis en service dès qu'il sera prêt. La production de l'Alberta sera donc augmentée afin de pouvoir fournir les 1,800,000 barils nécessaires pour l'oléoduc et les 1,500,000 barils pour les citernes des Grands Lacs. Les exigences de l'oléoduc seront à peu près équivalentes à deux mois de production, au taux de 60,000 barils par jour. Au printemps de 1951, l'on com-

mencerait à bénéficier des demandes de l'Ontario, ce qui permettrait d'opérer l'oléoduc à pleine capacité.

Les champs de pétrole léger de l'Alberta atteindraient ainsi une capacité de production de 110,000 à 120,000 barils par jour pour le raffinage local et l'oléoduc pendant 1951. Les champs comme celui de Lloydminster fourniraient le pétrole lourd pour asphalte, chauffage et autres usages, ce qui augmenterait la production de quelques milliers de barils par jour.

Pour être bien accueilli sur le marché, le pétrole albertain devra pouvoir concurrencer, aux points de livraison, le pétrole d'ailleurs. L'oléoduc devra le livrer aux Grands Lacs à 55 cents le baril, moins du tiers du coût actuel du transport par chemins de fer, \$1.86 le baril. Les bateaux transporteront le pétrole à Sarnia à un prix avantageux.

La réduction des taux de transport ne permettra pas à elle seule de concurrencer avantageusement à Sarnia. Il est probable que le prix du pétrole brut devra aussi baisser de 75 cents le baril, pour ce qui regarde la qualité de Leduc, actuellement à \$3.20 le baril. Le désir de conquérir les grands marchés à un prix universellement abordable fait croire à nos producteurs que la vente à \$2 le baril constituera dans l'avenir une moyenne raisonnable.

Cette réduction d'un tiers laisserait une marge suffisante pour encourager à poursuivre explorations et développements. Turner Valley a atteint son apogée entre 1937 et 1940. Ses puits profonds exigeaient en moyenne une dépense de \$250,000 et le prix n'était que de \$1.20 le baril; aujourd'hui ce pétrole se vend \$3.70. Les puits de Redwater coûtent environ \$45,000 chacun; ceux de Leduc, de \$70,000 à \$95,000, suivant leur profondeur. La moyenne de rendement sera au moins égale à celle de Turner Valley; plusieurs puits de Redwater, Leduc, Stettler, etc., dépasseront de beaucoup cette moyenne. Dans les Prairies, les consommateurs considèrent en général la recherche de grands marchés comme une bonne chose; la diminution du prix de l'essence et des autres produits raffinés devrait suivre celle du coût de l'exploitation.

Le transport de pétrole à Sarnia et à Pétrolia ne fournit cependant qu'un quart de la consommation des grands marchés de l'Est, qui est de 200,000 barils par jour. La distance de Superior à Sarnia est de 650 milles; 200 milles de plus vous amèneraient à Toronto, et 600 milles à Montréal.

Ces marchés pourraient être alimentés par l'Alberta, si l'on y bloquait les pétroles étrangers. Mais cela ne serait ni économique ni bienfaisant pour les États-Unis et le Canada.

L'oléoduc interprovincial doit passer par le Manitoba, le Dakota-Nord, le Minnesota et le Wisconsin, donc près du Mid-Ouest américain qui consomme plus de pétrole que tout le Canada. Minneapolis et Saint-Paul ne sont qu'à 135 milles de Superior par voie de terre. Chicago est de 400 milles plus proche (par terre

et par eau) de Superior que Toronto. Détroit, Toledo et Cleveland sont plus près de Sarnia que Toronto.

L'économie étant un gros facteur, l'oléoduc interprovincial se développera pour gagner les grands marchés du Mid-Ouest américain. L'Est du Canada continuera de s'approvisionner aux sources actuelles.

Avant de clore ce sujet des relations canado-américaines, mentionnons brièvement d'autres projets de développements pour le pétrole de l'Alberta. D'ici un an ou deux, les réserves pétrolifères atteindront plus de deux billions. Aussi étudie-t-on la construction d'un oléoduc vers la côte du Pacifique. Un tel projet servirait les raffineries de Vancouver, mais ne serait pas économiquement recommandable à moins de desservir le Nord-Ouest américain. Cet oléoduc de cent millions traverserait les Rocheuses et devrait être accompagné de la construction de grandes raffineries dans les États d'Oregon et de Washington. Ce projet reviendra plus tard, si les réserves de l'Alberta le demandent.

Voilà donc un bref exposé des ressources pétrolifères de l'Alberta et de l'Ouest canadien en général. Nous n'avons pas touché à la question des gaz naturels qui s'y ajoutent nécessairement. Le problème est un peu semblable à celui du pétrole.

Histoire du Canada français

M. le Chanoine Lionel GROULX

Les cours à la radio de M. le chanoine Groulx seront publiés en volumes. Celui qui paraîtra au début de mai s'intitulera : Histoire du Canada français, depuis les découvertes (I). C'est la première histoire complète du Canada français entreprise depuis Garneau par un historien professionnel. Il nous fait plaisir d'offrir en primeur le chapitre d'introduction.

Méthode. — J'entreprends aujourd'hui un cours d'Histoire du Canada en quelque quatre-vingts à cent leçons. C'est dire tout de suite quelle méthode sera forcément la mienne. Un Fustel de Coulanges, dans ses *Leçons à l'impératrice*, un Jacques Bainville, un Lucien Romier peuvent faire tenir toute l'histoire de France, ou du moins de larges tranches, en quelque trois cents à six cents pages. Un George Macaulay Trevelyan peut tenter à peu près la même chose avec l'Histoire d'Angleterre. Synthèses d'historiens qui ne s'opèrent qu'au prix de puissantes simplifications. Dans la mesure où il me sera possible d'imiter ces maîtres, je m'efforcerai de simplifier. La tâche est moins facile qu'il ne peut paraître. Pour être brève, l'histoire des peuples coloniaux offre une particulière densité. C'est l'histoire de groupes humains qui ont dû s'acclimater sur une terre et sous un ciel nouveaux, s'y bâtir un habitat, et d'abord le conquérir sur la sauvagerie, puis s'y forger des institutions,

ou du moins adapter à leur milieu neuf les institutions du pays natal: ensemble de labeurs qui font appel aux plus hautes énergies de l'homme. Les peuples déjà faits ou vieillissants déroulent d'ordinaire leur existence en de lentes évolutions. Combien plus vif, plus accidenté le rythme vital des peuples coloniaux! Les évolutions s'y bousculent dans une vie ardente, intense. Et voilà pour rendre ardue la tâche de l'historien qui essaie de synthétiser pareille histoire.

Parce qu'il me faudra resserrer ma matière, — j'en donne tout de suite le loyal avertissement, — je m'en tiendrai surtout à l'Histoire du Canada français. Ce faisant, je ne cède point, qu'on en soit persuadé, à quelque surnoise pensée « séparatiste », ni au fol dessein d'isoler cette histoire de son ambiance, quelle qu'elle soit. En histoire, il n'y a pas d'isolement même « splendide ». J'entends tout au plus borner, délimiter mon sujet, le temps me faisant défaut pour lui donner des frontières plus vastes. Pour le reste, je ne manquerai pas de lier cette histoire à tout ce qui l'entoure, à tout ce qui a réagi sur elle, provoqué ses courbes, ses évolutions. C'est ainsi qu'en exposant l'histoire du Canada français je ne pourrai me dispenser d'y rattacher l'histoire du Canada entier.

A l'exemple des maîtres dont je parlais tout à l'heure, je tenterai d'expliquer plus que de raconter. Je prends pour acquis que mes lecteurs possèdent un minimum respectable de connaissances historiques et qu'ils peuvent se passer de beaucoup de développements. Ce qu'ils demandent, me semble-t-il, c'est une explication de notre passé. Pourquoi a-t-il été ce qu'il fut? Pour quelles raisons, puisqu'en l'histoire des peuples l'on ne saurait admettre ni fatalisme ni déterminisme absolu, pour quelles raisons, quelles causes, la vie des ancêtres s'est-elle déroulée de cette façon plutôt que de telle autre? Car l'histoire des hommes porte avec soi sa logique. Les faits ne font point que s'y juxtaposer ou s'y additionner. Ils ne surgissent pas comme des champignons, si tant est que les champignons surgissent sans cause. En histoire tout est cause et tout est causé. Le présent n'est pas seulement une suite chronologique du passé; il en est le produit; il y a, de l'un à l'autre, continuité, filiation. Cette relation, ce lien que cherche l'esprit, par instinct ou par exigence intérieure, je souhaiterais les faire voir. Autrement dit, je souhaiterais montrer, dans leur jeu emmêlé et pourtant fondu, les causes, toutes les causes si possible, des courbes ou évolutions de la vie d'un petit peuple. Dans le passé du Canada français, je voudrais encore dégager les lignes de force et les constantes, indiquer constamment, comme dirait Jacques Bainville, le « fil conducteur », les « grandes lignes que l'avenir peut-être retiendra ».

Divisions. — Dans cette leçon d'ouverture, commençons par prendre une vue d'ensemble de notre sujet. Pour première condition de clarté, quelles divisions y

introduire? Laissons de côté les arbitraires divisions par siècles ou par régimes politiques. Matière vivante et ondoyante, vie totale de l'univers ou d'un peuple, l'histoire ne saurait marquer ses étapes ni selon les simples aventures des institutions politiques ni selon les tranches absolues du calendrier. En géologie, on appelle époque la durée entre deux changements qui ont bouleversé l'aspect du globe, transformé les conditions d'existence de la bête ou de l'homme. En histoire, il n'y a de divisions justifiables qu'aux grandes coupures dans le temps: coupures où quelque chose finit, où quelque autre chose commence; où une série ou masse de faits qui donnent à une durée une physionomie spéciale, s'effacent pour faire place à une autre masse de faits qui annoncent, préparent la physionomie distincte d'une autre tranche de la durée. Voilà où diviser. Si l'on tient à parler proprement et à distinguer entre époque et période, l'époque, ce sera la durée entre deux grands changements; la période, ce sera la durée entre changements minimes à l'intérieur d'une époque. Selon ces normes, l'histoire du Canada se divise avec netteté en deux époques: l'époque coloniale, l'époque de l'indépendance. L'époque coloniale se subdivise elle-même en deux périodes très nettes: celle du régime français, celle du régime britannique. Selon ces normes toujours, une vue panoramique de tout le régime colonial français permet d'y discerner quatre groupes de faits principaux ou quatre nouvelles périodes, ainsi que leur explication.

Première période: naissance laborieuse de la colonie (1534-1660). — Conséquence, nous le verrons, de l'impréparation de la métropole française aux entreprises coloniales; conséquence aussi de sa situation géographique en Europe qui lui assigne une vocation coloniale mal assurée. Double conséquence, nous le verrons aussi, qui inoculera à la Nouvelle France d'Amérique, puis au Canada français, une sorte de mal congénital.

Deuxième période: période de l'essor (1660-1672). — Œuvre d'une France restaurée enfin dans la paix et l'ordre politique. La France, qui domine maintenant sa situation géographique en Europe, peut se donner librement aux entreprises coloniales. L'œuvre s'accomplit par la rencontre de trois grands hommes: le jeune roi, le ministre Colbert, un intendant de génie: Jean Talon. Pour la Nouvelle-France, c'est la période féconde par excellence; elle recouvre la paix contre l'Iroquois; elle reçoit les institutions politiques, juridiques, sociales qui resteront les siennes jusqu'à la fin du régime; des immigrations massives lui viennent, les seules qu'elle ait jamais reçues, et qui formeront le noyau de population d'où est sorti, en définitive, le peuple canadien-français. C'est encore la période où le colon français prend pied définitivement dans la vallée du Saint-Laurent; dotée d'une économie organique, la colonie deviendra décidément viable. Cette période est encore celle d'une audacieuse exploration; la Nouvelle-France acquiert l'ampleur territoriale d'un empire; rattachée par le

nord et par le sud à l'artère fluviale du Saint-Laurent, elle se prolonge par la charnière des Grands Lacs vers le nord-ouest et le sud-ouest: empire si vaste que son ambitieuse étendue va susciter, de l'homme à sa tâche, une funeste disproportion, conséquence fatale pourtant d'une colonie qui s'est donné pour axe le Saint-Laurent et qui a par trop fondé son économie sur la fourrure. La période de l'essor, c'est enfin la grande période de l'évangélisation: non point celle des martyrs, mais celle peut-être qui fera voir à l'œuvre quelques-uns des plus beaux types de missionnaires: types d'explorateurs, parmi les plus hardis des organisateurs de l'empire, types d'hommes de Dieu surtout qui auraient voulu enserrer dans leurs filets tous les Indiens de l'hinterland américain.

Troisième période. — La période de l'essor ne dure malheureusement que douze ans. Après elle, c'est la période du *cheminement* qui va nous conduire jusqu'à la veille de la guerre de la conquête. La colonie ne marche plus, elle chemine. Elle ne vit point, elle vivote. Par la guerre de Hollande et d'autres qui vont suivre, la France est durement rappelée aux exigences de sa situation continentale. Trop tôt, et pour une trop large part, la colonie est laissée à ses seules forces. Il lui faut vivre seule sa vie, proche de l'Iroquois resté puissant, proche aussi de l'Anglo-Américain dont les colonies grandissent à pas de géant. La guerre devenait inévitable. Il y aura donc une période de cheminement dans la guerre qui nous conduira jusqu'à la paix boiteuse d'Utrecht en 1713. Et il y aura une seconde période de cheminement, celle-ci dans la paix et qui prendra fin en 1754. L'occasion s'offrait de rattraper le temps perdu. Mais la paix de 1713 est une paix fourrée, une sorte de guerre froide en Amérique du Nord. Le traité d'Utrecht a laissé pendants trop de sujets de querelle; la France ne change rien à sa politique coloniale; l'immigration continue, mais au compte-gouttes, l'aide financière aussi. Avec le temps, parce que mal développé, le Canada rend peu à la métropole, il prend l'aspect d'un parasite. Son économie n'est pas assez complémentaire de l'économie métropolitaine. La cour se désenchante d'une colonie qui, pour la production et le commerce, ne rapporte point le quart des petites Antilles. Les intellectuels ou philosophes qui, alors en France, règnent sur l'opinion à l'égal du roi, auront donc beau jeu à tourner les esprits contre les colonies et surtout contre le Canada. Et voici venir la fin.

Quatrième période: chute de la colonie (1754-1760). — On dirait l'éclatement soudain d'explosifs trop et depuis trop longtemps comprimés. Par explosifs, j'entends la disproportion des forces en Amérique du Nord, disproportion grandissante, devenue démesurée entre la petite colonie française du Saint-Laurent et les colonies anglo-américaines, disproportion aggravée en Europe par l'infériorité navale de la France. Par explosifs, j'entends, en second lieu, la vulnérabilité de la Nouvelle-

France, par une autre disproportion entre sa maigre population et l'extension constante de ses frontières, disproportion qui prend le caractère d'un mal aigu, tragique. Le dessin était beau de cet empire américain sur la carte. Il manquait à cette énorme charpente géographique, l'essentiel: l'homme. Son destin ne pouvait être que celui de l'adolescent qui a trop grandi pour ce qu'il a de sang et de muscles. Telles sont les causes profondes permanentes qui ont acculé le Canada à la capitulation de Montréal et au Traité de 1763. Tout le reste n'est que secondaire et accessoire. Et nous tenons là, ce me semble, une explication satisfaisante du premier siècle et demi de l'histoire canadienne.

Aboutissant du régime français. — Il restera, sans doute, à marquer les résultats de ce premier siècle et demi de vie coloniale. Il s'en faut que tout soit faillite en cette histoire. L'on n'est pas pour rien la colonie, ou comme l'on s'exprimait un temps, le « provignement » d'une grande nation parvenue à son apogée politique et culturelle. Né, peut-on dire, de la meilleure France, entre 1660 et 1680, le Canada apparaît déjà, vers le milieu du dix-huitième siècle, comme une colonie fortement organique. Son armature économique laisse, sans doute, grandement à désirer. Colonie de peuplement et peuplée, comme dirait Richelieu, de « naturels Français catholiques », je note d'abord sa parfaite homogénéité ethnique et religieuse. Un peuplement de population blanche, française; rien, comme ailleurs en Amérique, d'une population mixte, demi-indigène. Je note encore, dans le petit peuple colonial, en raison de sa foi, un équilibre intérieur remarquable; la suprématie des forces spirituelles et morales, signe et promesse des civilisations saines. La colonie possède des institutions politiques, juridiques, sociales, qui, pour le sens et la pratique de la liberté, et quoi qu'on ait dit, sont en avance sur celles de la métropole. Ses institutions culturelles valent celles de toute autre province intérieure du royaume. Sa hiérarchie sociale lui est une autre promesse de santé: une élite fort suffisante et de belle prestance, une classe moyenne à l'aise, et qui fait le grand nombre, classe de paysans comme à l'époque il ne s'en trouve guère en Europe; des artisans, mais peu ou point de prolétariat; point non plus, ou si peu que rien d'esclavage: instrument de richesse, mais ferment de corruption pour les maîtres et les colonisateurs. Avec tout cela, et parce que la colonie s'est développée de ses propres forces, et parce que, pendant près d'un siècle, elle n'a reçu, de la métropole ni d'ailleurs, de migration massive; parce que, de bonne heure, elle a dû vivre une vie assez largement autonome, on découvrirait facilement en elle une ébauche de conscience historique, le sens d'une patrie et d'une collectivité distincte. Tout ce qu'il faut pour présager l'autre histoire; celle d'après 1760.

(Le livre de M. le chanoine Groulx sera un fort volume de plus de 200 pages; \$2 l'exemplaire; édition de luxe, autographiée par l'auteur, \$3.50, sur souscription. Aux Éditions de l'Action nationale, 422 est, rue Notre-Dame, Montréal.)

Bilan sanitaire d'une réforme

Au moment où il est question d'enquête sur le vice à Montréal, il est utile de réfléchir sur la prétendue valeur des maisons officielles de prostitution. L'article qui suit est extrait des Cahiers d'Action religieuse et sociale (15 mars), de l'Action populaire de Paris.

EN RÉPONSE à certains milieux intéressés qui prétendent que depuis la loi du 13 avril 1946 ordonnant la fermeture des maisons officielles de prostitution, « la contagion vénérienne a pris, au cours des dernières années, des proportions inquiétantes », M. Paul Gemaehling a publié, sous ce titre, dans *Rénovation* (décembre 1949), organe trimestriel du *Cartel d'Action Morale et Sociale*, une mise au point abondamment chiffrée, à laquelle nous empruntons les quelques données suivantes :

1. Enregistrons d'abord cette déclaration de l'*Union Internationale contre le péril vénérien*, qui fait autorité en la matière :

« La réglementation de la prostitution n'a, à aucune époque et dans aucun pays, permis de limiter les dégâts causés par les affections vénériennes. »

2. A la suite d'une enquête approfondie menée par la *S. D. N.* dans quinze grandes villes d'Europe et dans quatorze pays extra-européens, les conclusions suivantes étaient enregistrées :

« Partout où les maisons de tolérance ont été fermées, il n'en est résulté aucune augmentation dans la fréquence des maladies vénériennes. » (*S. D. N.*, Comité de la traite des femmes et des enfants, *L'Abolition des maisons de tolérance*, Genève, 1934, p. 101.)

Et dans aucun des pays qui ont réalisé cette réforme, on n'a envisagé, après expérience, le retour à l'ancien système.

3. Venons-en à des statistiques officielles françaises. (Ces statistiques ont été réunies, pour la France entière, par le ministère de la Santé publique et de la Population.)

Statistiques des dispensaires antivénériens :

	Consultants nouveaux	Cas constatés Syphilis primo- secondaire	Cas constatés Blennorragie aiguë
1944.....	299,582	9,760	30,321
1948.....	485,389	9,085	27,713

Donc, pour près de 160,000 consultants de plus, on a enregistré 675 cas de syphilis et 2,608 cas de blennorragie en moins.

De même les déclarations du nombre des cas nouveaux de syphilis observés en clientèle privée par les médecins ont diminué de moitié : plus de 4,000 pour le premier trimestre 1946 ; moins de 2,000 pour le premier trimestre 1949.

On doit donc conclure que :

— « les adversaires de la réforme qui ne cessent d'invoquer une prétendue recrudescence des maladies vénériennes qui n'a existé que dans leur imagination, nous trompent ou ont été trompés » ;

— « la fermeture des maisons n'a été ni une cause d'augmentation, ni un obstacle à la diminution du mal vénérien » ;

— « la nouvelle législation française contre la prostitution n'a pas eu d'effet défavorable sur la morbidité vénérienne. » (Cette dernière conclusion est celle du chef de bureau des maladies vénériennes au ministère de la Santé publique, à la suite d'une étude consacrée à « l'interprétation des résultats

sur les maladies vénériennes par rapport à la nouvelle législation française contre la prostitution »).

4. Est-ce assez dire ? Ne peut-on considérer la réglementation non seulement comme inutile, mais comme nuisible ?

C'est l'avis du *Comité international des maladies vénériennes* réuni à Washington, en 1949, qui a recommandé l'« interdiction de la prostitution légale dans le monde entier, pour lutter efficacement contre les maladies vénériennes ».

Sous prétexte, en effet, de réglementation, on aboutit, en fait, à « tolérer l'existence de foyers de contamination, aussi actifs que l'étaient les maisons officielles de prostitution ; à éloigner des centres de traitement, par crainte de la police, la partie la plus contaminée de la population ; enfin, en « bureaucratisant » la prophylaxie antivénérienne, à entretenir chez les administrateurs, chez les médecins et dans l'opinion publique, une fausse sécurité, l'illusion de « faire quelque chose »..., ce qui dispense chacun de prendre conscience de l'étendue du mal, de recourir à des mesures applicables à l'ensemble de la population, les seules qui soient à l'échelle du fléau qu'il s'agit de combattre ».

« ... Partout dans le passé, à Colmar, à Strasbourg, à Grenoble, en Rhénanie, dans les pays scandinaves, où ce régime a été aboli, on a pu constater que sa disparition avait été le point de départ d'une diminution sans précédent des maladies vénériennes. »

5. L'expérience « cruciale » de Grenoble.

Depuis dix-huit ans, Grenoble (environ 100,000 habitants) a adopté une politique nettement opposée au système réglementariste.

« Les maisons de tolérance ont été fermées, la police des mœurs remplacée par un service d'inspectrices sociales de police, des dispensaires ouverts où les malades sont assurés d'un traitement libre, gratuit et discret, ou enfin des mesures de prévention et de rééducation ont été instituées. »

Or, le nombre des consultations données (examens du sang, piqûres) au dispensaire antivénérien (Polyclinique) a plus que doublé de 1934 (9,559) à 1949 (19,190), tandis que le nombre des syphilis primaires enregistrées passait, pour la même période, de 41 à 4.

Une telle continuité dans la baisse, observée à la fois avant la guerre dans tous les pays abolitionnistes et au cours des vingt dernières années, dans la ville de Grenoble, ne peut être considérée comme un effet du hasard ou comme imputable à des circonstances purement locales ou exceptionnelles.

Si donc, conclut M. Paul Gemaehling, « les médecins, se débarrassant de leurs préjugés anciens, aidaient à faire disparaître de notre pays les derniers restes du régime réglementariste en lesquels ils mettent leur confiance — le dérisoire « fichier sanitaire et social de la prostitution » « et son auxiliaire indéfendable, la police des mœurs » — dans la lutte contre les maladies vénériennes, comme cela a été le cas dans la lutte contre la tuberculose, la multiplication de dispensaires et la confiance inspirée aux malades par le respect dont ils seront entourés, ne tarderaient pas à donner, pour la France entière, des résultats que jamais les méthodes de contrainte ne sont parvenues à obtenir ».

LES CAISSES POPULAIRES

Dans la Revue Desjardins de mars, M. Paul-Émile Charon donne un aperçu du mouvement des Caisses populaires depuis cinquante ans. Le documentaire est instructif. Nos lecteurs aimeront le connaître. En voici une tranche substantielle.

Dans le Québec. — Dans le Québec opèrent à l'heure présente près de 1,100 Caisses populaires. Au 31 décembre 1949, les dix Unions régionales affiliées à la Fédération des Caisses populaires de Québec groupaient 1,068 Caisses populaires. A cette date, on comptait trente caisses (la majorité de celles-ci chez nos concitoyens de langue anglaise) non affiliées à ces Unions régionales, et elles avaient un actif excédant \$9,500,000. Les Caisses populaires du Québec administraient au delà de \$220,000,000 d'épargne, la propriété de quelque 575,000 sociétaires, au 31 décembre 1949.

Au Canada. — Voici quelques chiffres que nous empruntons à un rapport publié par le ministère fédéral de l'Agriculture sur le mouvement des Caisses populaires au Canada au 31 décembre 1948. Il a certes encore progressé depuis. Le nombre des Caisses au Canada s'élevait à 2,608; des 2,482 Caisses ayant fait rapport, les sociétaires étaient au nombre de 850,608, l'actif se totalisait à \$253,584,282, le capital social et l'épargne se chiffraient respectivement à \$45,013,101 et à \$194,348,316. Pour marquer le progrès accompli au Canada en ces derniers dix ans, ajoutons qu'en 1939 nous comptions 844 Caisses populaires avec un nombre total de membres de 151,554 et avec un actif de \$20,000,000. Dans le Québec, de 1939 à 1949, le nombre des Caisses passa de 454 à 1,098, le nombre des sociétaires se haussa de 100,114 à 580,300, l'actif de \$18,441,193 à plus de \$220,000,000.

Distribution géographique. — La majorité des Caisses sont rurales. En fin de décembre 1948 on comptait 1,728 Caisses populaires exerçant leurs activités dans les centres ruraux et 395 dans les centres urbains. 383 Caisses opéraient chez des ouvriers d'une industrie ou les employés d'une corporation quelconque, et une centaine d'autres dans des associations et des institutions d'enseignement, etc.

Répartition des effectifs. — A peu d'exceptions près, les Caisses populaires dans le Québec opèrent sur la base paroissiale, et si elles sont plus nombreuses à la campagne, elles se partagent presque également l'actif: au 30 juin 1949, les Caisses rurales étaient au nombre de 780, avec un actif de \$86,041,073.34; les Caisses urbaines, au nombre de 189, avaient un actif de \$89,850,332.70; il faut ajouter, pour rester dans la vérité, les 63 Caisses semi-urbaines qui avaient un actif de \$29,487,107.03.

Les prêts. — Quant aux prêts, les Caisses au Canada avaient un solde d'argent prêté aux membres de \$130,285,237 au 31 décembre 1948. Le montant total du solde des prêts aux sociétaires s'établissait, chez les Caisses affiliées aux dix Unions régionales faisant partie de la Fédération de Québec, à \$91,021,358.

Situation financière. — Pour donner en chiffres une idée générale de la situation financière des Caisses populaires au Canada, le rapport du ministère fédéral de l'Agriculture sur les Caisses présente un bilan combiné en fin d'année 1948. L'actif total des Caisses s'établit à \$255,017,193; le solde des prêts aux sociétaires, à \$129,261,747; les débentures et l'encaisse, c'est-à-dire la partie liquide ou facilement réalisable de l'actif, à \$121,228,271; les dépôts d'épargne, à \$194,348,317; le capital social, à \$45,013,098.

A V E C O U S A N S COMMENTAIRES

L'HOMME D'AFFAIRES ET LA LIBRE ENTREPRISE

LE 19 MARS, M^e Maurice Trudeau, c. r., M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Études commerciales, M. Gilbert La Tour, directeur général de la Chambre de commerce du district de Montréal, et M^e Bernard Couvrette, c. r., discutèrent, au cours d'un forum au poste C. K. A. C., du rôle et des responsabilités sociales de l'homme d'affaires. Voici quelques pensées de ce forum.

L'homme d'affaires. — Dès le début, on donna la définition de l'homme d'affaires: « Les affaires ne sont pas à proprement parler une profession; elles sont surtout une fonction économique infiniment variable. Un homme d'affaires, c'est toute personne engagée dans la production des biens, dans l'industrie, le commerce, le transport. Un véritable homme d'affaires, c'est celui qui par ses qualités de cœur et d'esprit accède aux postes de direction; c'est un être de passion, de raison et de conscience vivant dans un milieu avec lequel il est en relations continues. »

La libre entreprise. — Dans les écrits et les discours actuels de toutes nuances, les expressions *entreprise privée*, *libre entreprise*, reviennent fréquemment. Le forum les aborda après avoir défini l'homme d'affaires. L'entreprise privée est celle « qui conserve l'initiative à l'individu », c'est le système qui permet de profiter des sacrifices et des efforts personnels. Et l'on ajoutait: « Le besoin de liberté est de la nature de l'homme et l'entreprise privée est le système qui laisse à l'homme le maximum de liberté individuelle et collective. »

Deux sortes d'entreprises. — L'entreprise libre n'est pas représentée uniquement par la grande entreprise de type capitaliste: « En fait, il y a deux sortes d'entreprises libres: l'entreprise capitaliste et l'entreprise coopérative. L'entreprise capitaliste peut signifier: a) la petite entreprise individuelle, b) la petite entreprise familiale, c) une entreprise plus vaste, société en nom collectif ou société par actions. L'entreprise capitaliste vise le profit; la coopérative vise le service. »

Devoirs envers la société. — Les participants au forum soulignèrent les devoirs de tout citoyen envers la société. Deux devoirs principaux: « ne pas lui être à charge; donc prendre personnellement ses responsabilités envers soi-même et envers ceux qui dépendent immédiatement de soi; il s'agit là d'un devoir plutôt négatif. Il y en a un autre, positif: contribuer au progrès de la société. Tout homme est le centre d'irradiation d'une pensée et d'une action: l'entourage qui en bénéficie est d'autant plus étendu que le foyer est plus intense. Tout homme a un devoir de perfectionnement et cette règle s'applique à l'homme d'affaires comme à tout autre citoyen. »

Les droits de la libre entreprise. — Ces responsabilités ont comme corrélatifs des droits précis. « La société, l'État ne doivent intervenir que pour corriger des malaises véritables. » Le groupement en association peut résoudre bien des problèmes: « Il se peut que l'individu ne puisse corriger une situation lui-même; il peut faire appel à des collègues et doit recourir à des associations pour mieux réussir. Le paternalisme d'État ne peut amener que des conséquences désastreuses:

il limite indûment la liberté individuelle, tarit l'initiative privée, fait d'un individu une figure sans aucune initiative personnelle. L'entreprise d'État est un système inadéquat. Prenons, par exemple, l'usine d'État ou les fermes d'État. Que penser de la détresse, des difficultés des ouvriers et des fermiers sous ce régime? Ils sont sous le joug de l'État, qui ne leur permet pas d'exprimer leurs revendications, surtout s'il croit que cela nuira à sa politique. »

L'entreprise libre « représente l'exercice de deux prérogatives importantes de l'homme: a) la liberté de choisir son métier et de l'exercer sous l'empire des lois et en fonction du bien commun; b) la faculté de se servir des biens qu'il possède, d'exercer son droit de propriété, toujours sous l'empire des lois et en fonction du bien commun. Ce sont là deux prérogatives essentielles. Si l'homme en était privé, on pourrait dire qu'il lui manque deux moyens absolument indispensables à l'épanouissement de sa personnalité. L'entreprise privée constitue l'unique façon de résoudre le problème économique à la fois dans le sens humain et dans le sens économique; elle assure à l'homme son plein épanouissement et lui permet de s'acquitter de toutes ses responsabilités. »

Torts et bienfaits de la libre entreprise. — Des chefs d'entreprise « n'ont pas toujours été conscients des devoirs que leur impose leur qualité de chef. Au lieu de s'acquitter de toutes leurs responsabilités et de pénétrer plus avant dans leur rôle, ils ont cherché plutôt à en retirer le maximum d'avantages. » On donna des exemples: constitution de monopoles, propagande fallacieuse qui incite les masses à utiliser des articles sans valeur au point de vue individuel et social: marchandages trop durs qui aboutissent à la destruction des petits producteurs. On nota qu'il ne fallait pas toutefois trop généraliser, au risque de détruire la libre entreprise elle-même. « Lorsque la concurrence joue vraiment son rôle, le régime ainsi créé est excellent tant pour le résultat de l'entreprise que pour le bien-être du consommateur lui-même. C'est un devoir de l'entreprise libre d'avoir la meilleure entreprise, la mieux organisée, la plus en mesure de vendre aux meilleurs prix, ce qui constitue la seule vraie concurrence, tout en assurant aux ouvriers les conditions de travail qui leur permettent de s'acquitter de leurs responsabilités envers eux-mêmes et leur famille, et de réaliser le plus complètement leur vie d'homme. »

Deux sortes de risques. — Après de brèves considérations historiques sur la libre entreprise, on parla des deux sortes de risques que l'employeur doit prendre: risques pour arriver à la solution des problèmes techniques, risques nécessaires à la solution des problèmes sociaux actuels. Le libéralisme est dépassé; la grande loi de la justice doit animer l'homme d'affaires. Si celui-ci « entre à fond dans son rôle, s'il comprend parfaitement l'esprit de sa fonction », il peut « devenir en peu de temps l'un des plus grands et des plus éminents serveurs de la société. »

Il trouvera alors, affirma-t-on en terminant, les solutions qui donneront entière satisfaction et sauvegarderont en même temps les principes de l'entreprise privée.

A PROPOS DE STÉRILISATION

LA Gazette, journal de langue anglaise de Montréal, a une chronique de la santé confiée au docteur William Brady, de Beverly Hills (Californie). La chronique comprend ordinairement un article suivi de réponses à des consultations. Le 31 mars, une dame expose son cas: « Les docteurs disent que je ne puis plus porter d'enfants. Ils recommandent la stérilisation de mon mari. Mais celui-ci a peur. Devrais-je me faire stériliser? » Le docteur Brady répond: « Non. Si la stérilisation est nécessaire, elle est beaucoup plus simple et moins dangereuse chez l'homme que chez la femme. »

Aucun commentaire des responsables de la *Gazette* ne suivait cette surprenante réponse. Il est inconcevable que la stérilisation puisse être ainsi offerte au grand public comme moyen le plus adéquat de résoudre les problèmes de la vie conjugale. Pas le plus léger souffle spiritualiste dans cette réponse.

Rapprochons de cette consultation les recommandations faites à Pâques par Sa Sainteté Pie XII aux milliers de fidèles réunis à Saint-Pierre: « Nous sommes le corps mystique du Christ; le corps doit participer à la gloire qui revient à la tête. Il nous faut dépouiller le vieil homme corrompu par les désirs que sème l'erreur et revêtir l'homme nouveau créé dans la justice et la sainteté de la vérité, ainsi que l'a dit saint Paul. Ces conseils de l'Apôtre des Gentils sont plus que jamais appropriés en la Pâque de l'Année Sainte, quand les fidèles du monde entier se voient demander de mener une vie plus chrétienne. »

« Ce n'est que par la vertu chrétienne que reflurira la morale et que les nations connaîtront le juste bien-être si ardemment désiré par tous. Que cette vertu brille donc dans la vie de chacun et qu'elle triomphe dans la société. Le Christ, vous le savez, ne s'est pas contenté de nous donner des conseils, mais il nous a légué son exemple pour stimuler nos volontés à l'atteindre à travers une vie de labeurs. Il attire et élève nos âmes en nous indiquant la récompense du bonheur éternel. »

TECHNICIENS DU TEXTILE

UN DE NOS AMIS nous écrivait récemment: « Je vous inclus un article avec une photographie de neuf diplômés de l'École de Textile de Saint-Hyacinthe. Cette photo montre les diplômés avec M. G.-Blair Gordon, président de la compagnie *Dominion Textile*. M. Gordon et sa compagnie pourraient être félicités d'avoir aidé ces neuf jeunes *Canadiens français*, à un coût de \$4,000 pour chacun des neuf diplômés. De plus, une dizaine d'autres Canadiens français suivent encore les cours qui durent quatre ans. C'est une dépense d'une centaine de mille dollars pour s'aider et en même temps aider des Canadiens français. Ces gestes sont assez rares! »

Notre correspondant commençait ainsi sa lettre: « Comme vous le savez, je n'hésite pas à disputer les Anglais, mais par contre j'ai de bons amis parmi eux, parce que je n'hésite pas non plus à les complimenter s'ils font bien. »

Le compliment est mérité. Comme il vient d'être noté, la *Dominion Textile*, par ses bourses, s'aide elle-même et aide les jeunes du Québec. Le texte sous la photographie soulignait que cet octroi de bourses est fait « en vertu de la nouvelle orientation qui nous fait former au Québec nos techniciens du textile plutôt que de les faire venir des pays étrangers. »

Au fil du mois

Chômage et apostolat Daniel-Rops, écrivain très affairé, accepte la tâche de directeur littéraire d'un excellent « digeste de lectures chrétiennes, *Ecclesia* ». En février, Mgr Touzé, auxiliaire de Paris, y fait l'histoire des *Chantiers du Cardinal*, ces constructions d'églises qui remédiaient au chômage en faisant circuler l'argent. Ce peut être une réponse à certaines critiques moins pieuses.

De 1831 à 1940, la population de Paris et de sa banlieue a passé de 614,000 à 4,941,000. La ville ne possédait que 110 églises, et la banlieue 158, donc respectivement une église pour 26,000 et 12,300 âmes. En vue d'abaisser la moyenne à 10,000 âmes par église, le cardinal Verdier projeta 130 nouveaux temples à bâtir en trente ans. Le chômage survint, qui poussa l'allure. Comptant sur la charité du bon peuple de Paris, le cardinal acheta des terrains et ouvrit 17, puis 45, puis 60, enfin 110 chantiers, qui donnèrent du pain aux ouvriers, même aux artistes, ces pauvres honteux. En 1939, 95 églises sont ouvertes, dont 62 de très grande importance, et 33 chapelles de secours. En 1948, 117 églises et chapelles sont terminées.

Où trouver l'argent pour payer ? — Outre les vrais chrétiens, préoccupés du salut des âmes et de la société, des scouts, des guides et des dames charitables ont vendu des billets, quêté des francs ou des bijoux, pierreries, alliances, pour plus de 20,000,000 de francs d'alors, qui ont passé dans les foyers grâce à 1,170,000 bonnes journées de travail. Cela aidait le gouvernement. Les entrepreneurs n'ont pas abusé : « Je me contente d'un bénéfice extrêmement modeste, ou même de couvrir mes frais, pourvu que je garde mes bons ouvriers... »

Après avoir fait travailler des hommes, on les a fait prier, on les a faits chrétiens. Tel faubourg, qui comptait 20% de baptêmes, 15% de mariages religieux et 22% de funérailles, en compte maintenant 70%, 60% et 80%. Les enfants du catéchisme ont passé de 62 à 487. Les plus pauvres sont fiers de dire : *Notre église* ! Heureuse alliance du capital et du travail.

Terres et hommes L'Italie n'est pas le Québec, et le Québec n'est pas l'Italie. L'une possède peu de bon sol, et l'autre en a beaucoup de reste. Mais dans les deux n'en obtient pas qui veut ! Là-bas les grands domaines des riches, les *latifundia*, « ont mené l'Italie à la ruine », écrivait déjà Pline voilà deux mille ans. Ici les grandes forêts, sans chemins suffisants et sans budget adéquat de colonisation, ne s'ouvrent pas assez vite à l'agriculture. M. de Gasperi a promis au million d'indigents prolétaires qui n'ont que leurs bras, les *braccianti*, une meilleure distribution des huit millions d'arpents mal cultivés ou pas du tout. Il avoue que c'est un concours de vitesse entre le communisme qui exploite la misère et le gouvernement qui veut la supprimer. L'entreprise exige des fonds énormes, un travail d'éducation agricole et morale. La réforme agraire touchera quelque 2,000 trop grandes propriétés : trente de 2,500 arpents en Lombardie, neuf de 7,500 dans les Pouilles, 125,000 arpents de 20 propriétaires en Sicile. En Sardaigne et en Sicile, un tiers du sol devra se morceler ; en Calabre, la moitié. Les étrangers s'étonnent que le communisme ne gruge pas plus les pauvres gens, à côté des profiteurs séculaires. Ici et là des bandes formées vont se tailler des jardins sur ces terres absolument négligées. La police n'ose pas trop les violenter, par sympathie et par crainte de grèves générales.

Québec attendra-t-il le pire, le chômage, le vagabondage et l'esprit de révolte, pour ouvrir 1,000 milles de routes en forêts à prendre, et pour diriger nos jeunes vers les terres

neuves qui les rendront propriétaires, fondateurs de paroisses et « avenir de notre avenir » ?... Cela vaudrait mieux que la désertion, coûterait moins cher et donnerait plus.

Aidons la Société d'Établissement rural. Seuls des archipoliticiens y voient un danger pour le parti. Mais non, c'est un remède, un stimulant normal à l'inertie des responsables, un renfort de propagande... De toute façon, il y a place pour l'initiative privée à côté de l'action du gouvernement.

Cachet français du Québec Le Comité de refrancisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec envoyait récemment aux maisons de touristes de la région une lettre leur demandant de veiller à la préservation du cachet français du Québec. L'argument était très simple : les touristes viennent au Canada français pour voir des campagnes et des villes au visage français ; or, les enseignes anglaises de votre maison déçoivent l'espérance et le goût du touriste américain qui vient chez nous pour voir du français. Désireux sans doute de prévenir l'objection de nationalisme exagéré, le Comité ajoutait : « C'est avant tout une question d'affaire. » Il en donnait comme preuve les noms français des grands hôtels à capital étranger : *Château Frontenac*, *Manoir Richelieu*, *Hôtel Tadoussac*, *Hôtel Laurentien*, *Château Laurier*.

Il est étonnant qu'une argumentation aussi simple, aussi évidente, prenne tant de temps à faire son chemin. Fait consolant, la contre-offensive part de différents milieux. M. Léo Dolan, directeur du Bureau fédéral du tourisme, vient de parler comme la Saint-Jean-Baptiste de Québec. Aux membres de la *Montreal Hotel Association*, il a affirmé qu'il fallait déplorer l'affaiblissement de l'atmosphère française de notre province et de « l'abord si particulier que ses habitants savaient offrir aux touristes des autres parties du pays ou de l'étranger ». Trois jours après cette conférence, on annonçait à Montréal un vaste programme de refrancisation des hôtels *Mont-Royal* et *Laurentien*. M. Udd, le président des hôtels Sheraton, base la nouvelle politique sur deux motifs très pertinents : acte de justice envers les Canadiens français qui représentent cinquante pour cent de la clientèle et présentation d'un caractère français pour plaire aux Américains.

Il n'y a aucun formalisme dans ces diverses campagnes de refrancisation. Il y a le point de vue affaires. Il y a plus : un esprit et une culture n'ont pas de vitalité s'ils ne descendent dans les détails de la vie quotidienne.

Cours d'administration hospitalière

Depuis trois ans, le domaine hospitalier connaît chaque année un événement qui se déroule toujours sans tapage dans le grand public, mais qui intéresse fortement ceux qui le vivent. Il s'agit des cours d'administration hospitalière organisés par le *Comité des hôpitaux catholiques du Québec*, sous la présidence d'honneur des archevêques de Québec et de Montréal et sous le patronage de nos deux Universités. Ces cours se donnent en français ; ils s'adressent aux administrateurs, aux hospitalières en chef, aux économistes, à toutes les personnes qui, possédant déjà de l'expérience, désirent se perfectionner en administration. Le programme porte sur la morale, l'organisation scientifique et professionnelle, l'administration. Un double but : aider les hôpitaux à être fidèles à leur idéal ; préparer des compétences capables de rencontrer toutes les exigences de l'administration hospitalière. Les dates : à Montréal, du 19 avril au 3 mai, du 6 au 20 mai ; à Québec, du 25 mai au 9 juin, du 11 au 24 juin. On attend au delà de 300 élèves. Il y en avait eu 237 l'an passé et 160 la première année. Le plus grand nombre viennent du Québec ; le Nouveau-Brunswick et le nord-est des États-Unis envoient un fort contingent ; l'Ouest est également représenté.

Les cours se terminent chaque année par un congrès. Il aura lieu cette année à Québec.

« Nos institutions catholiques, et, dans l'occurrence, les hôpitaux, comprennent l'urgente nécessité de ne pas demeurer en arrière et de former un personnel administratif parfaitement conscient de ses responsabilités, l'esprit toujours en disponibilité, largement ouvert au progrès et tenant à honneur de garder à l'Église et à ses institutions le rayonnement intégral de la charité du Christ. »

Ces paroles sont extraites de la préface au programme de cette année. Elles sont plus que vaine rhétorique si l'on en juge par les résultats des années précédentes. *Ut vitam habeamus, Pour qu'ils aient la vie.* Cette devise, choisie par les animateurs des cours, résume bien leur but et leur valeur.

Pour les pulmonaires En juin 1941, RELATIONS présentait à ses lecteurs l'Association de la Croix de Lorraine fondée pour aider le retour à la vie normale des pulmonaires guéris. Dix années ont passé, remplies d'un intense désir de travailler pour la grande famille des pulmonaires anciens et actuels, de projets et de difficultés. Celles-ci furent grandes et vinrent surtout de l'inégalité trop marquée entre les ressources financières et la volonté de servir. Le courage et la ténacité des fondateurs furent à la hauteur des difficultés. L'Association a maintenant son secrétariat permanent et elle lançait en janvier les *Nouvelles de l'A. C. L.*, bulletin qui sera un trait d'union entre les membres et qui veut dire aux amis, comme l'écrivait Conrad Voisard en éditorial: « Ne nous oubliez pas; nous sommes là avec nos espoirs, nos besoins. » Ces amis sont nombreux: chez les médecins, au ministère de la Santé, parmi les organismes privés de lutte antituberculeuse. Il ne faut pas causer longtemps avec les officiers de l'Association pour constater leur inébranlable confiance en l'avenir.

Le deuxième numéro des *Nouvelles de l'A. C. L.* contient deux titres significatifs: *En marge de la frousse!* et *Une mise à mort.* Il s'agit de la frousse du microbe et de la mise à mort de cette frousse, ou, en termes plus savants, de la réhabilitation morale du pulmonaire. L'article de RELATIONS de juin 1941 définissait cette réhabilitation en utilisant les paroles mêmes d'un des fondateurs de l'Association: « Nous souhaitons une meilleure compréhension de la tuberculose chez les gens en santé et plus spécialement chez les employeurs. Nous voulons combattre chez eux le microbe de la peur qui paralyse les activités des anciens malades. » Le pulmonaire guéri, qui quitte le sana avec un certificat médical, n'est plus un danger pour sa famille, son milieu de travail, son milieu social. La phobie a sans doute diminué depuis dix ans. Mais elle existe encore. Il serait facile de faire un documentaire émouvant où anciens malades des deux sexes raconteraient leurs expériences. L'Association de la Croix de Lorraine entend lutter contre cette peur irraisonnée. René Fauteux, son secrétaire général, écrit: « Durant l'Année Sainte et à l'occasion de son dixième anniversaire, l'Association de la Croix de Lorraine est donc déterminée à mettre à mort cette phobie ridicule de l'ancien tuberculeux guéri. »

Contrats de travail Au dernier congrès de la C. T. C. C., M. Gérard Picard rappelait que la presque totalité des fédérations et syndicats affiliés avaient conclu avec succès et pacifiquement leurs conventions collectives de travail au cours de l'année. Fait que « trop de gens sont portés à oublier ou à ignorer volontairement », affirmait-il.

Le rapport annuel du ministère du Travail déposé en Chambre par M. Barrette, les premiers jours de la session, portait la même note encourageante. En 1948-1949, 893 con-

trats de travail furent signés à l'amiable, 280 résultèrent de la conciliation et 99 de l'arbitrage.

Il est bon de ne pas oublier la leçon suggérée par ce rapport et par la déclaration de M. Picard: leçon de confiance. Il n'y a pas seulement eu des conflits entre ouvriers et patrons. En somme, il y a eu plus de clarté que d'ombre. Ouvriers, patrons et gouvernement ont tout intérêt à se souvenir de ce fait qui leur fera envisager l'avenir avec sérénité. Il leur est possible de collaborer pacifiquement à la solution de l'ensemble des problèmes du monde du travail tels que vient de les poser la lettre collective de l'Épiscopat.

CORRESPONDANCE

La vitalité du Canada français

MON RÉVÉREND PÈRE,

Le dernier numéro de RELATIONS (avril 1950) contient une étude suggestive du P. Arès sur une prédiction d'Arnold Toynbee. Il est réconfortant de voir un Anglais cultivé relever des « puissances » de vitalité et de rayonnement que certains de nos compatriotes n'auraient jamais osé découvrir dans notre peuple canadien-français. L'article de Toynbee rejoint celui que le Père Donceur avait fait paraître dans les *Études* vers 1934 et qui portait sur le miracle de la survivance canadienne-française et sur sa signification dans le monde actuel.

Au mois d'août dernier, le Père D'Souza, délégué de l'Inde à l'O. N. U., était de passage à Montréal. Les journalistes qui l'ont rencontré ont vu en lui un des penseurs les plus originaux de l'Inde et de l'Orient actuel. Or, ce qui frappe, c'est que le P. D'Souza, dans quelques conversations privées, a parlé du Canada français dans le même sens que Toynbee. Le P. D'Souza considère le Canada français comme une force spirituelle formidable, qu'il fait résider dans la vitalité de notre vie spirituelle et religieuse, dans notre essor missionnaire, dans la ténacité et la profondeur de nos institutions sociales et culturelles. Force qui est encore en virtualités, qui n'a pas trouvé son plein épanouissement, mais force véritable dont nous, les Canadiens français, nous ne prenons pas assez conscience. Notre seule présence spirituelle, notre philosophie chrétienne, nos positions sur les problèmes de vie et de culture forment un ensemble qui joue, dans le continent américain, le rôle de semence et de ferment. Je ne livre ici que les points essentiels touchés par le P. D'Souza. On voit qu'ils rejoignent assez bien la pensée de Toynbee.

Deux penseurs importants, l'un d'Angleterre, l'autre des Indes et de l'Orient, donc deux représentants de la civilisation européenne et de la civilisation orientale, partagent les mêmes vues sur le rôle du Canada français dans le monde moderne.

Certains milieux se sont moqués à leur goût de M. le chanoine Groulx lorsqu'il parlait de la mission spirituelle des Canadiens français. Ils accepteront peut-être avec plus de respect des témoignages de la valeur de ceux de Toynbee et du P. D'Souza. Un tel accord de l'Orient et de l'Occident n'est tout de même pas à négliger.

Veuillez me croire votre serviteur en N.-S.

Jean-Paul LABELLE, S. J.

Collège Jean-de-Brébeuf,
Montréal, le 3 avril 1950.

L'établissement rural dans Rimouski

Jean-Paul BÉLANGER, ptre

IL S'EST DIT ET ÉCRIT de bien belles choses sur l'Établissement rural. Dans Rimouski, le problème est d'importance grave. De 1930 à 1940 on y ouvrait presque une moyenne de deux paroisses par année, et cela suffisait à peine au surplus de population rurale qui entendait s'attacher au sol. Depuis 1940, une seule colonie!

La population totale du diocèse atteint les 175,000 âmes, et le chiffre de naissances par 1,000 de population se compare à celui de n'importe quelle autre région. Par contre, l'étendue de terre arable à ouvrir et à mettre en valeur agricole serait très réduite, si l'on cherche de la bonne terre. Il ne resterait que quelques bouts de rangs propres à consolider de jeunes paroisses, et des lots de second ordre dans les mêmes paroisses. Un nombre sans cesse grandissant de jeunes et solides gaillards n'ont aucun débouché vers l'agriculture, soit à cause du manque de terre ou du prix trop élevé des fermes à vendre dans les vieilles paroisses.

Les petits villages connaissent un accroissement inquiétant et disproportionné avec ce qu'ils peuvent offrir de besoins, même sans lendemain. Les gros centres pullulent périodiquement de chômeurs. Un grand nombre de jeunes se désintéressent donc forcément de la terre, devant le peu de possibilités qu'on leur offre. Et pourtant, notre pays compte d'immenses régions propres à la culture, et leur mise en valeur résoudrait bien des problèmes économiques et sociaux.

Le Saint-Père appuyait fort sur cette idée, à la Pentecôte 1941, lorsqu'il remarquait sur notre planète des grandeurs de terre fertile abandonnée à la végétation spontanée, qui pourraient donner accès au droit de propriété et à la fondation de foyers.

La collaboration avec la *Société canadienne d'Établissement rural* nous est donc précieuse pour orienter nos surplus vers les espaces fertiles. Comme ceux-ci ne bougent pas plus vers les hommes que la montagne vers le prophète, il faut bien guider les hommes vers les terres à prendre, et donc organiser une propagande colonisatrice afin d'éclaircir certaines notions chez plusieurs, et de remettre en valeur bien des principes chez d'autres. Sous la direction de l'U. C. C., avec la précieuse collaboration de la S. C. E. R., le diocèse a bénéficié de congrès de colonisation, de l'étude dans les chantiers coopératifs et de séries de conférences à la radio, au quart d'heure dit de l'U. C. C., le dimanche soir. Il s'agissait de faire voir aux jeunes et aux chefs de famille les possibilités qu'ils trouvent d'abord en

M. l'abbé Jean-Paul Bélanger est assistant-missionnaire colonisateur dans le diocèse de Rimouski. Son article aidera à comprendre l'importance de la souscription qui sera faite l'automne prochain en faveur de la Société canadienne d'Établissement rural.

eux, par leur éducation, leur formation, leur entraînement personnel, et aussi les possibilités que la terre leur offre ailleurs, plus loin.

Il a été question de l'Abitibi, notre dernière grande réserve de sol arable. Plusieurs du diocèse y sont allés, soit pour le travail en forêt, soit pour s'établir. La propagande pour cette région est assez facile, comme aussi la contre-propagande. Ceux qui ont eu la chance d'y prendre racine dans la bonne terre ne manquent pas d'y intéresser leurs connaissances et leur parenté. Le même genre de relations produit l'effet contraire, quand de moins heureux ont collé sur des lots incultes. Il n'est donc pas malin de dire que le mouvement de Rimouski vers l'Abitibi grandira ou agonisera selon la valeur arable des régions offertes. Les deux cents et plus qui s'apprêtent à partir ont certainement raison de penser qu'ils n'ont pas à aller aussi loin pour trouver des lots incultes.

Comme objectifs à tous les goûts et possibilités, il n'était pas défendu de parler d'autres coins de notre patrie, même si c'est en dehors du Québec. D'autant moins que la survivance des nôtres à l'extérieur doit être plus que l'objet d'une admiration béate ou de quelques hoquets de banquets du 24 juin.

L'Ontario-Nord reçut donc l'attention spéciale de notre propagande. Selon les directives de Mgr l'archevêque de Rimouski, avec la collaboration du missionnaire-colonisateur de Hearst, M. l'abbé Payette, avec un représentant de la *Société canadienne d'Établissement rural*, nous avons visité à deux reprises une dizaine de paroisses. Nous avons toujours cru sage de recommander aux intéressés d'aller voir avant de décider le départ définitif. Une excursion-visite ira donc, au début de mai, voir la région de Cochrane. Bien que les intéressés soient nombreux (environ 75), il est trop tôt pour dire s'il faudra répéter l'excursion.

Les plaines de l'Ouest exercent une certaine fascination sur quelques chefs de famille et beaucoup de jeunes. L'an dernier, après une légère propagande pour la Rivière-à-la-Paix dans les chantiers coopératifs, quelques jeunes que j'accompagnais sont allés travailler chez les fermiers en Alberta, pour connaître les possibilités d'établissement et d'acclimatation au genre de culture. Certains ne sont pas revenus; les autres sont heureux de leur séjour de six mois. Il fut donc question encore cette année des 30 millions d'acres de bonne terre à ouvrir dans l'empire de la Rivière-à-la-Paix. Quelques chefs de famille qui l'ont visité l'an dernier sont partis avec famille et ménage. J'ai reçu au delà de 140 demandes pour aller y travailler comme aide-fermier, afin de connaître les possibilités. J'ai pu en

organiser 50, dont quelques chefs de famille, partis de Montréal le 10 avril. Selon le calcul ordinaire des probabilités, plusieurs s'établiront dans les bastions canadiens-français ou en bordure, où d'autres paroisses s'ouvriront. Si l'expérience est heureuse, comme nous l'espérons, nombreux seront les propagandistes bénévoles, et le mouvement d'établissement au loin gagnera la ferveur d'un plus grand nombre.

Les patriotes albertains préféreraient l'arrivée de familles, mais c'est difficile à décrocher, une famille, et son excursion vers l'inconnu est toute une aventure. Et là-bas les organismes pour l'accueil et l'établissement de groupes sont encore à leurs débuts, là où il y en a.

Les Néo-Canadiens et nous

René GAUTHIER

LE PROBLÈME des Néo-Canadiens demeure à l'ordre du jour; il a connu une certaine notoriété, mais sans grands résultats. La difficulté est de l'empêcher de s'étioiler, et surtout de l'orienter vers du pratique. Un premier moyen est d'en connaître le *status quaestionis*. En effet, il est étonnant comme l'existence des Néo-Canadiens, avec tout ce qui s'y rattache, est vague dans l'esprit de notre population. Chaque jour des paroles et des faits le prouvent.

Pourtant, les Néo-Canadiens comptent plus de 100,000 individus à Montréal. Une vingtaine de nationalités forment ce contingent: Italiens, Polonais, Ukrainiens, Lithuaniens, Hongrois, Allemands et Slovaques sont les plus nombreux. Près de 70% sont catholiques, le pourcentage variant d'un groupe à l'autre, il va sans dire. Polonais et Italiens le sont presque tous. La plupart des Néo-Canadiens ont élu domicile près de leurs églises nationales. Toutefois, certaines conditions économiques font qu'on en rencontre dans tous les quartiers.

Il est de première importance, pour qui veut s'intéresser à leur vie, de bien connaître les deux courants d'immigration qui nous les ont donnés. La première vague, entre 1920 et 1930, était formée de personnes qui venaient au Canada gagner leur vie. Elles y venaient de plein gré, souvent pour des raisons personnelles. Le très grand nombre a réussi à se créer une situation bien convenable, et plusieurs à se tailler une place dans le commerce, l'industrie et les professions libérales. Ils forment déjà, ne craignons pas de l'affirmer, une classe honorable de citoyens.

La deuxième immigration, depuis septembre 1945, a déversé chez nous des malheureux qui viennent réorganiser leur vie. Les bouleversements de la plus affreuse guerre les ont arrachés de leur pays pour les déporter loin de leurs biens, de leurs familles, de leur gagne-pain. Les cadres de ce travail ne permettent pas de raconter l'effroyable misère de millions de dépatrés. Leur éducation et leur formation intellectuelle faisaient de la plupart une élite dans leur pays d'origine. Ils ont opté pour le Canada, terre hospitalière et prometteuse d'avenir, pour y jouir de la liberté et tenter d'oublier les années d'angoisse aux camps de réfugiés ou de concentration. Nombre de ces nouveaux venus ont refusé de rentrer dans leur pays par crainte des communistes.

Si un membre de la famille a déjà vu et pris contact, l'affaire est bien plus simple.

Tel est en résumé un aspect du problème d'établissement et des tentatives de solutions au pays de Rimouski.

Il est certain que la campagne pour la souscription en faveur de la *Société canadienne d'Établissement rural* arrive à son temps, car le secours matériel sera d'une utilité première; mais la conquête des esprits sera encore plus féconde. Plusieurs sont indifférents et insouciant devant la désertion silencieuse des campagnes par les jeunes qui n'y pouvaient vivre. Mais qui les oriente vers la terre, où il y en a de bonne, en entend alors de toutes sortes...

M. René Gauthier, directeur du Comité des Néo-Canadiens de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, répond à la question: Faut-il s'occuper des Néo-Canadiens?

Quelle est l'attitude de ces immigrants? Voilà une question que se posent les nôtres? Évidemment leurs caractères et tendances varient avec les pays d'origine. Comme il est agréable, toutefois, de constater le bon esprit et la sympathie qui les animent! Nous avons encore en mémoire ce brave colonel yougoslave, qui, en dépit des refus subis dans sa recherche d'un emploi, continuait à faire montre d'une telle soumission chrétienne que jamais il ne prononça une parole amère contre ceux qui le recevaient mal. Quel gentilhomme! Combien de cas similaires nous pourrions mentionner!

Une autre caractéristique, qui doit les grandir dans notre estime, est leur confiance en l'avenir et leur ardeur au travail. Il se rencontre des exceptions, sans doute. Mais n'oublions pas que leur situation est difficile: ignorance des deux langues du pays, situation financière nulle, obligation d'accepter un travail pour lequel ils n'ont ni goût ni entraînement. Te inspecteur d'écoles en Ukraine ne peut trouver mieux ici que de balayer une usine la nuit; telle femme avocat remplit une tâche similaire dans un théâtre.

Faut-il dissenter plus longuement pour persuader au lecteur de s'occuper des Néo-Canadiens? Nous ne le croyons pas. Mais alors quelle collaboration tout Canadien français doit-il apporter?

D'abord, il ne faudrait pas colporter certaines objections courantes, de nature à indisposer contre eux. La première est que l'immigration est cause de chômage. Nous ne discutons pas ici de l'urgence d'une immigration massive ou non. Nous n'entendons pas nous immiscer dans cette question, controversée actuellement pour des motifs très valables. Toutefois, remarquons bien que ceux qu'on appelle Néo-Canadiens ne forment qu'une partie plutôt réduite des derniers arrivages. On sait que les Britanniques ont fourni le plus fort contingent depuis 1945. Cette distinction est primordiale. Et notre chômage a des causes profondes d'ordre économique que nous ne pouvons développer dans cet article.

D'aucuns affirment que les Néo-Canadiens sont les victimes faciles de la propagande communiste. Sans doute y sont-ils exposés comme tous les Canadiens. Mais, pour qui fréquente un peu leurs milieux, il est facile de constater, au contraire, que les Néo-Canadiens forment une digue puissante contre les menées des agents soviétiques. En effet,

combien d'entre eux ont fui leurs pays pour fuir les communistes maîtres de leur patrie? Combien ont connu en Europe le sort fait à leurs compatriotes par les Soviétiques? Combien connaissent la situation affreuse faite par les agents de Moscou à leurs père, mère, épouse, frères, sœurs qui sont demeurés derrière le rideau de fer et dont ils sont sans nouvelles depuis des années? Plusieurs sont encore obligés de taire leur nom pour éviter des représailles à des êtres qui leur sont chers. Ils ont vu le communisme à l'œuvre; ils l'ont connu, ils en ont souffert. Ils ne veulent pour rien au monde en être les victimes.

Sans doute que Moscou peut glisser quelques espions; il le fait. Mais faut-il stigmatiser de la même façon quatre-vingt-dix neuf pour cent de personnes sincères qui sont prêtes de toute leur énergie, pour ne pas dire davantage, à lutter contre le communisme?

S'il faut s'occuper des Néo-Canadiens, comment le faire? D'abord en leur prodiguant beaucoup de sympathie, en faisant montre à leur endroit d'une charité vraiment chrétienne. Tous ont encore à la mémoire les exhortations de Pie XII en leur faveur. Les catholiques oublieront-ils le grand commandement divin: *Aimez votre prochain...*?

Matérialisons notre sympathie en abordant le Néo-Canadien. Il y en a sûrement un ou plusieurs dans notre voisinage. Parlons-leur, invitons-les à la maison, dans nos réunions, dans nos associations; même aidons-les à se procurer du travail. Nos compatriotes anglo-protestants le font. Pourquoi pas nous, Canadiens catholiques? Faisons-leur connaître notre histoire nationale, les endroits intéressants de Montréal, les valeurs artistiques et intellectuelles du Canada français.

Vous levez les épaules: Comment leur parler? Mais en français! Pourquoi pas? Un bon nombre parlent français convenablement, plusieurs parfaitement, et tous veulent l'apprendre, parce qu'ils connaissent la beauté et la valeur de la culture française. Ils vous le diront d'ailleurs.

Regrettons en passant que certains compatriotes n'aient pas la fierté du français. Nous avons sous les yeux une lettre adressée par une de nos associations à un Ukrainien pour l'inviter à coopérer. La lettre est en anglais! Pourtant l'entête imprimé est français et la signature donc... Nous avons presque envie de citer. Or, notre ami ukrainien nous apporta la lettre pour se la faire traduire! Que voulez-vous? Il parle bien français, mais pas deux mots d'anglais. Une telle façon d'agir crée la plus mauvaise impression chez les Néo-Canadiens: après tout, ils ont le droit de juger, au moins tout bas.

Aussi parlons-leur un français correct. Nous avons perdu des élèves, qui trouvaient le français trop difficile à apprendre. Pourquoi? Bien, le professeur leur enseignait correctement: « Moi, je crois bien que... » Rendu dans la rue ou à l'usine, l'élève entendait: « Moé, j'cré ben que... » Naturellement, il était tout perdu. A qui la faute?

Nous sollicitons, nous du Comité des Néo-Canadiens de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, la collaboration de tous nos Canadiens français pour réussir la tâche d'intégrer nos immigrants dans notre vie canadienne. L'aide de nos diverses associations est instamment sollicitée. Le Comité consacre toutes ses énergies à cette mission. Cours de langues et d'histoire, accueil, loisirs, propagande, organisation de groupements scouts et guides, on fait tout pour aider les Néo-Canadiens et les conserver dans un milieu favorable à leur foi catholique.

C'est notre devoir de Canadiens français; la fierté de notre race l'exige. C'est notre devoir de catholiques: notre amour de Dieu et de l'Église, le commande. « L'apostolat n'est pas autre chose que l'exercice de la charité chrétienne, qui oblige tous les hommes » (Pie XI). Nous aiderez-vous?

SPIRITUALITÉ

« REINE DE LA PAIX »

Jacques TREMBLAY, S. J.

MAI, mois de la Vierge Marie, la Fleur humaine dont le « Fruit est béni », la « Reine de la paix », parce que la « Reine de tous les saints »...

Devenir un saint a toujours été une tâche difficile et séduisante; mais entreprendre, à notre époque, de devenir un véritable chrétien est une aventure passionnante: c'est persister à demeurer une « personne » dans un monde de « numéros ». Notre temps a remplacé la force paisible des hommes de caractère par la violence collective anonyme: c'est la masse des hommes et des femmes sans vigueur et sans tempérament qui rend possibles les événements les plus catastrophiques. Les foules molles, indécises, apathiques, passives caractérisent l'âge atomique. On pense par pensées toutes faites, on donne confiance à toute publicité; c'est l'affiche, le journal et la radio qui décident de ce que nous mangerons, de quel savon nous nous laverons. Vous êtes devenu d'abord un consommateur de produits et de sous-produits..., le contraire d'un saint.

Mais un jour vous éprouvez lassitude de n'être qu'un numéro qui englutit et qui paye, faisant ainsi ce que n'importe qui peut faire à votre place. Ce jour-là — c'est d'ordinaire un jour de mai... — où vous vous êtes rendu compte du fait « que c'est tout de même plus que cela » exister, votre indignation n'était rien d'autre qu'un avant-goût de reconnaître enfin *votre* place parmi les chrétiens de l'Histoire. Ce jour-là vous entendiez votre appel parmi les frères de Jésus-Christ, Fils du Dieu qui vous a créé et par qui vous *existez*... Au Royaume de Dieu vous êtes une « personne » unique, singulière, non remplaçable...

Et la première constatation que vous faites au moment où vous entreprenez de devenir un chrétien, c'est que personne au monde ne peut l'être à votre place, personne ne peut l'être de la même manière que *vous*: ce qui vous est d'abord demandé, c'est d'être quelqu'« un », de répondre vous-même à l'appel de votre nom propre. Dès lors, ce qui est engagé dans l'affaire, c'est cela même qui, tout au fond de vous, est absolument personnel, ce qu'il vous est impossible de confondre ou d'échanger avec rien d'autre au monde: votre personnalité unique. Vous existez réel, personnel, *responsable*. La première condition que le Christ exige de vous qui entendez devenir chrétien — on n'a jamais fini de le devenir davantage — c'est d'être vous-même... Tel que Dieu vous connaît vous-même..., y étant si profondément intéressé que c'est en vue de votre propre histoire de *personne libre* qu'Il s'est fait Homme, qu'Il a souffert sa passion, qu'Il est mort sur la croix, qu'Il est ressuscité. Et vous êtes personnellement « pris » dans une aventure où Dieu, Jésus-Christ, la Vierge Marie Mère de Dieu, l'Église, tous les saints et saintes de l'Histoire ont avec *vous* « quelque chose à voir »...

De plus, ce dont le monde présent a le plus besoin, c'est d'hommes et de femmes qui soient fortement eux-mêmes, — à l'exemple des saints, — qui sachent penser leurs propres pensées, qui sachent vouloir leurs propres décisions, qui sachent distinguer entre le *oui* et le *non*, entre le bien et le mal: première condition d'« entente » entre les hommes, fondement premier de la paix.

De la croix, Jésus dit, montrant Marie: « Voilà votre Mère. » Marie, notre Mère, fut la plus personnelle des femmes. C'est en sachant dire « Oui », *Fiat*, qu'elle a donné au monde le Dieu de paix, devenant ainsi « Reine de la paix ».

Telle est la leçon du mois de Marie.

VIE FRANCO-AMÉRICAINE

Alexandre DUGRÉ, S. J.

VOILÀ soixante ans qu'Edmond de Nevers ne voyait de survivance française possible aux États-Unis que dans « la foi et la fierté : la foi en la religion de nos pères, la foi en l'avenir de la race, et la fierté du nom français. Cette foi, cette fierté, c'est nous qui devons l'entretenir chez eux ». Qu'ils ne rougissent donc pas, qu'ils soient fiers d'un vieux Québec de plus en plus montrable, re francisé, optimiste, accueillant et porteur de feu sacré. Comment les convaincre de tenir, si nous-mêmes copions les États-Unis, surtout dans leurs points faibles ? Ils ont du mérite, nos frères de là-bas, surtout les petits-fils d'immigrés, ceux qui n'ont guère ici de racines, à peine de lointains cousins. Ce n'est pas tout le monde qui peut apprécier l'intangible spirituel, ce qui ne rapporte rien et qui peut nuire à l'avancement. Le mot *étranger* peut tuer un homme au pays de l'assimilation.

Le Comité permanent de la Survivance française publie chaque année un fort volume, *la Vie franco-américaine*, compilé par son président actuel, M. l'abbé Verrette, du New-Hampshire. Cette chronique des efforts et des déboires décrit une visite de survivance en Ontario, lance un appel aux jeunes, et rappelle des vérités sur le patriotisme, la paroisse, les journaux. L'on y sent beaucoup d'inquiétude sur l'avenir national en Nouvelle-Angleterre : les jeunes sont moins *franco* qu'*américains*.

Déjà maintes paroisses du centre-ouest ont disparu : créées unilingues françaises, devenues bilingues, puis unilingues anglaises quand les jeunes ne comprennent plus. Même Burlington, aux trois quarts nôtre, a honte de célébrer son centenaire...

La Vie franco-américaine de 1948 résume aussi la controverse provoquée par l'intrusion anglaise à Cambridge, paroisse des Pères Maristes gagnés à l'assimilation et cédant partout, à Van-Buren, Haverhill, Lawrence, etc., « pour le bien des âmes qui ne comprennent que l'anglais ». Si l'école paroissiale ne réussit pas, avec son heure ou deux de français, non à le faire comprendre et parler, mais à le faire goûter, aimer, préférer, la capitulation se généralisera, sans conditions, sans honte et sans regrets. Nul besoin de persécution ; l'unité sera faite, les institutions fondées sur des prodiges de générosité passeront à d'autres, à moins d'un miracle bien plus éclatant que le *miracle canadien*.

Comment inspirer à des mioches, qui ne voient pas loin et qui raisonnent en enfants, la supériorité d'une culture, la fidélité aux ancêtres, même les avantages personnels futurs ? Ils regretteront alors une omission irréparable qui diminue leurs facilités d'entregent. Leurs parents savaient deux langues, eux rien qu'une, par leur très grande faute. Nos splendides religieuses, nos Jeanne-d'Arc, formées à Sillery, Nicolet, Ottawa, Saint-Laurent, Saint-Hyacinthe ou Lachine, sauront-elles souffler une âme dans ces oreilles tamponnées de mots de la rue, d'annonces, de cinéma et de radio ? Le salut au drapeau étoilé, *Old Glory* qui flotte partout, entre dans les muscles ; Washington, Lincoln et la fête *I am an American* ont plus de mordant que les soupirs français. Les Sœurs d'aujourd'hui elles-mêmes, glorieusement bilingues, ont d'abord été des enfants pas trop entichées du français. La plupart l'enseignent bien, mais comme toute autre matière, géographie, dessin ou calcul, sans y mettre de flamme. L'ahurissante grammaire avec ses *exceptions*, le catéchisme et une petite histoire du Canada sans chaleur font figure de pensums ou de parents très pauvres. Plaider langue de la prière et de la paroisse va-t-il enthousiasmer ? Qui donc

s'enthousiasme pour la religion ? Plaider langue des parents et du Canada va-t-il faire sauter au plafond, quand les parents attribuent leurs échecs ou retards à leur manque d'anglais, et que le Canada, pas déjà trop brillant, leur vaut parfois l'affreux titre d'*étrangers*, d'Américains manqués ?...

C'est d'abord le foyer qui doit y voir, s'imposer, s'imposer une vigilance de toutes les heures, une première éducation ; c'est agaçant et méritoire, surtout pour les jeunes parents qui savent mieux l'anglais et qui posent un acte voulu, un effort, pour créer une langue d'intimité. Est-ce trop exiger ? Pas du tout ! Nombreux sont les cas de survivance d'idiomes et de patois en Europe. Comment les Bretons gardent-ils leur rude parler breton sans grammaire, ni dictionnaire, ni enseignement à l'école ? Et les Provençaux ? Et les Basques ? Et les patoisants de l'Ardèche ? Et les Irlandais et Écossais, leur gaélique ? Et ici nos Iroquois, dont la langue a cours seulement à l'église, au foyer, pas à l'école ? Autant de langues du cœur et des anciens, langues familiales et religieuses, sans titre littéraire ni utilité pratique en voyage et en affaires. Est-il donc impossible de léguer aux petits Franco-Américains, non un patois, non une parole sans charme, non un dialecte méprisé qui n'a qu'une valeur de musée, mais la langue des rois, des grands et de la troisième littérature classique ?

La décision est à prendre et l'effort à s'imposer tout de suite : une fois établie la loi du foyer, ça ira plutôt facilement. Un papa de Brockton a décrété qu'après souper tout enfant qui dira un mot anglais ira se coucher. Ce fut magique. On pourrait récompenser d'une prime l'ainé qui redressera la conversation, et les grands aux cours d'écoles. Une maman n'a qu'à murmurer *Attention !* au mari qui s'oublie en rentrant de son atelier anglais ; tout de suite le foyer reprend son allure.

On reconnaît facilement la prononciation naturelle du bas âge et le sentiment profond qui s'est développé. Tel jeune prêtre, jamais venu étudier dans nos collèges, mais patriote quand même, aborde toujours en français selon une vieille habitude acquise à la maison. Cas d'exception probablement. Il faut donc reprendre le courant vers nos collèges : Sherbrooke, qui a déjà compté 150 Francos, n'en a plus que le tiers, bien que le mot d'ordre y soit de n'en refuser aucun malgré l'encombrement. Nicolet, Joliette et Trois-Rivières, qui en ont tant reçu des merveilleux curés anciens élèves, n'en voient guère venir. C'est que le français baisse aux écoles paroissiales, où dictées et analyses ne sont plus à la hauteur. Actuellement, le change de l'argent tournerait en véritable économie étude et pension chez nous. Quelques-uns étudient à McGill. Nos universités en refusent, faute de place, et les diplômes de l'Université de Montréal ne valent pas. Des Américains ignorent même son existence ; ils croient que c'est McGill. Des démarches bien conduites ne pourraient-elles pas obtenir l'acceptation de nos diplômes *ad eundem gradum* ?

La tâche de l'école paroissiale est surhumaine. Outre d'être distraits, plusieurs enfants qui arrivent sans un mot de français retardent les autres et font vieillir la maîtresse. Force-t-on sur le français ? Des imprévoyants préfèrent l'école plus anglaise, d'où les enfants auront plus de chances de graduer et de se placer. Ceux qui voient dans l'école publique la quintessence de l'américanisme et qui refusent de payer la double taxe, enverront leurs jeunes aux écoles sans Dieu ni français.

L'anglais est nécessaire, bien sûr ! On n'est pas au Canada, pas même dans notre Ouest. Mais le français ne l'est-il pas,

nécessaire? Pourquoi un duel et non un duo entre la langue du pays et celle du sang? S. Exc. Mgr Wright, de Worcester, dans sa thèse de Rome sur le *Nationalisme dans l'Église*, démontre qu'une nation n'est pas constituée par le territoire, mais par l'origine (*natio, natus, né*), le sang, la fraternité de langue et de culture. Entre autres exemples: la Suisse avec trois nations forme un pays, et la Pologne de 1900 était une nation en trois pays. Les nationaux doivent au pays les impôts, l'obéissance aux lois et le service militaire, pas du tout l'assimilation, l'unité de culture et d'âme. Quant à changer son nom en Tario, Lavine, Perrow, Deshon, Degeer ou Sharon, c'est la limite...

Les Acadiens du Maine restent frères des nôtres, et les Francos, nos frères; une rivière et un poteau nous séparent, c'est tout. Qui soutiendra qu'un nommé Leblanc, Gagnon ou Gauthier du Vermont soit plus frère des Smith, Jones ou Jackson de l'Alabama noir ou blanc, que de tous les Gauthier, Gagnon et Leblanc du Madawaska et de Stanstead? Et que Leblanc et même White ne peuvent plus se crier *Bonjour* ou prier ensemble à Saint-David par-dessus la rivière Saint-Jean? L'un est canadien, l'autre américain? Qu'est-ce que ça fait? L'axiome *Blood is thicker than water*, le sang est plus épais que l'eau, forgé par les Irlando-Américains, supprime l'Atlantique; et nous à deux pas nous succomberions devant une frontière pratiquement imaginaire?... Le seul Américain cent pour cent est l'Indien. Tous les autres sont des importés, transplantés. Les souches des familles sont en Europe, en divers pays grands ou obscurs. Nos gens qui ont pris racine et laissé une deuxième souche à Québec n'auront-ils pas à honneur, pour se distinguer des anonymes, de se réclamer de la grande France et de sa fille? Belles inconnues pour les trois quarts des jeunes, qu'il faut pourtant y rattacher. C'est le point douloureux, la défaite à prévenir, le miracle à obtenir, miracle plus grand que le nôtre après 1760. Jadis on résistait à un ennemi tout chaud; maintenant c'est un voisin charmant, une contagion aimable, une mode acceptée de tous qu'il faut refuser. C'est à un genre austère qu'il faut tenir, alors que le spirituel et la fatigue sont moins populaires que la frivolité dorée.

Tout ce qui entre de gai par les yeux et les oreilles joue contre nous: télévision, radio, cinéma, journaux, revues, *comics*, jeux et amourettes. C'est le miracle des jeunes Hébreux dans la fournaise que la fidélité réclame, que de superbes chefs s'esquintent à organiser, que des universitaires américains attendent et réclament de nous, pour garder un morceau de France.

Quels maigres journaux que les hebdomadaires français, — les huit quotidiens sont morts, — pauvres d'annonces, donc de pages et de sensationnel, à côté des mastodontes ou même des quotidiens anglais de petites villes qui publient avec plaisir les décès des nôtres rapportés par les embaumeurs.

Des séances montées laborieusement par un vicaire ou une Soeur, et de haute qualité, sans burlesque ni vaudeville, verront les sièges vides. Même nos bonnes troupes n'y font qu'un demi-auditoire. Mais les farces régnautes et Tizoune remplissent la salle. Au travail on parle anglais, aux loisirs aussi, même aux cercles patriotiques où l'on fait de l'assurance, des quilles, du ping-pong et de la boxe. Seule l'église tient bon, en dedans des portes, et pour combien de temps? L'on regrette de n'y pas trouver le drapeau fleurdélié avec l'étoile, dans le sanctuaire et aux écoles.

Quand la moitié des jeunes ne comprennent plus le français, que faire? Prêcher en anglais? D'abord à la messe des enfants, puis à une autre, puis à toutes? Ou renvoyer les anglicisés à l'église *territoriale* pour ne garder que les solides? On ne fonde plus de paroisses; sauvera-t-on les belles églises? Des accommodants plaident « bien des âmes et fatalité »;

les résistants plaident « paroisse, bien des âmes à plus longue échéance et fidélité » au testament des héroïques pauvres bâtisseurs d'églises et d'écoles. Ils notent les vocations plus nombreuses, le mariage plus respecté, la criminalité plus rare et les nuances plus douces de la prière. Acculés aux murs, ils ignorent les prophètes de malheur qui ont toujours prédit que *dans vingt ans...* Ils veulent maintenir la vie familiale, bloquer mariages mixtes et divorces, résister à la mort par tous les moyens, au prix même des amputations des branches mortes. Ne plus grandir peut-être, mais sauver des effectifs suffisants pour continuer la relève. Est-il admissible qu'on ait tenu bon dans la misère des *petits Canadas* et que, monté à l'aisance, entouré du respect et du nombre, on rougisso de sa distinction? Ce que l'ignorance de l'anglais a bâti, la préférence du français ne le maintiendrait pas?

Ne nous cachons pas le travail sournois de la contagion assimilatrice et la faiblesse de nos appels abstraits à du pur esprit, qui ne donne pas d'argent, qui en coûte. Pourtant il leur faut tenir, et il nous faut aider. Québec peut-il voir un million et demi de ses fils tout à côté, à portée de la voix, et les abandonner au rival, derrière le rideau de soie ou de coton? Québec a beaucoup donné, à commencer par cette population même, née d'une moitié de notre jeunesse. On ne peut rejeter l'histoire, fût-ce d'un mouvement d'épaule ou d'un découragé *Rien à faire, tout est perdu!* Il faut imaginer du neuf. Si nos Francos étaient des Juifs, que ne feraient pas les Juifs de Montréal? Quel Sionisme plus commode que pour la Palestine?

Tâche surhumaine, tâche apostolique dans ce pays de la liberté absolue, tempérée par la police; tâche de pays de missions, de catholiques à conserver, de 60 millions de païens blancs à convertir. Puisque Dieu crée encore des petits Francos, il en veut donc. On n'a pas à corriger son produit, à tordre les cerveaux de travers. Un transfuge n'est jamais un type normal. Il faut donc s'aider, former des jeunes meneurs, des chefs laïcs, des équipes, envoyer des organisateurs, des professionnels, nos Richelieu, l'A. C. J. C., bref tout un levain. Pourquoi ne pas échanger des scouts? Une troupe de Chicoutimi a fait impression là-bas. Il faut organiser des concours, des Semaines françaises, une Association d'éducation, la centrale rayonnante que deviendra sans doute le Comité d'orientation.

Puisque les jeunes se sentent humiliés de parler français, mettons le français à la mode; que ce soit chic de le parler. Cinquante millions d'Américains, des meilleurs, donneraient un de leurs doigts pour nos avantages. Depuis les deux guerres, le dicton s'établit qu'un unilingue est un infirme. Heureux détronement d'*Ignorance is bliss!*

Radio et télévision donnent souvent des mots français qu'on regrette de ne pas saisir. Il est certain qu'un cours facile, gai, dramatisé comme les splendides annonces de la fameuse T. V., serait goûté, couru, je ne dis pas des Francos, mais des Yankees, des millions qui voyagent en Europe. Le président Washington n'offrit-il pas à Rochambeau de proclamer le français langue officielle? Les grands commanditaires Ford, Chevrolet, General Electric, Gillette, Westinghouse, ne savent plus que trouver pour varier leurs très dispendieuses émissions. Boxe, lutte, *quizz* et galopades de *cow-boys* à revolver finissent par se ressembler. Surtout qu'est-ce qu'il en reste? Une belle initiative qui offrirait aux grandes compagnies d'alléchantes leçons de français trouverait sûrement preneur. Loin d'être une dépense, un professeur habile y gagnerait sa vie, en faisant rayonner le français. Un rebondissement de fierté gagnera nos jeunes s'ils constatent que leur langue n'est pas un arriéré jargon d'ignorance, mais une langue désirable, recherchée, mondiale. Un petit fait un prêtre indien prêchant en français a ébloui les enfants de

chœur. « Quoi! Il a appris ça dans l'Inde!... » Les chers petits n'avaient pas l'idée de l'universalité de la langue méprisée.

La France, bien représentée aux États-Unis par ses diplomates, pourrait suppléer par sa culture au prestige diminué de la force. Paris est encore Paris, le *Gay Paree*, où vivent deux cent mille Américains, et que tous rêvent d'aller voir. Bilinguisme et voyages sont à la mode. Sachons profiter de la

vague. Des cours d'été aristocratiques se donnent à Middlebury depuis vingt ans. Pourquoi n'en offrirait-on pas dans nos collèges et pensionnats?

L'Histoire se composera-t-elle de défaites ou de victoires? Il ne s'agit plus de défaite guerrière, mais d'une maladresse, pas glorieuse du tout. C'est tout de suite que la décision se prend, et que l'habileté doit paraître dans les moyens d'action et dans l'action sur les jeunes.

La Belgique et son folklore

(Le Carnaval de Binche)

Flore MONDOR-CHAPUT

JE NE SAIS TROP pour quelle raison, mais le mot *carnaval* n'a jamais éveillé chez moi beaucoup d'enthousiasme. Il faut dire que je n'ai guère eu l'occasion d'en voir au Canada; et je suppose que beaucoup de mes compatriotes sont un peu comme moi.

Pourtant, il y a environ quatre ans, me trouvant au Brésil, j'eus l'avantage d'assister au fameux carnaval de Rio de Janeiro. Trois jours durant, une population, d'ordinaire plutôt calme et paisible, défila — sans répit — nuit et jour, comme un flot déchainé, à travers toutes les rues de la ville.

Véritable symphonie de couleurs et de sons que cette foule aux costumes multicolores, chantant et dansant son folklore au rythme de tam-tams et d'orchestres de samba, très caractéristiques du milieu. Rythmes et mouvements que même l'enfant brésilien connaît d'instinct; tout comme il apprend à marcher. Accents plus ou moins nostalgiques de tout un peuple. Mosaïque de blancs, de moins blancs et de noirs qui, semble-t-il, éprouvent de temps à autre un véritable besoin d'extérioriser et d'exprimer avec éclat des sentiments longtemps contenus.

Quelques jours plus tard, je me trouvais au carnaval de Montevideo. Là encore, une foule joyeuse et pittoresque chantait et dansait, à sa façon, sa joie de vivre.

Impressions profondes, certes, mais que le temps avait plus ou moins rangées dans ma mémoire, avec tant d'autres tableaux émouvants de pays immensément attachants, mais dont l'atmosphère, la langue, les mœurs, le climat diffèrent sensiblement des nôtres.

Mais le carnaval à Binche, c'est une tout autre chose. Car, en Belgique, nous sommes un peu chez nous. C'est probablement le pays au monde où nous nous sentons le moins étrangers. Les Belges nous comprennent et nous les comprenons. Leurs problèmes ont tellement de similitude avec les nôtres: minorités; bilinguisme; influences politiques, économiques et religieuses, pas toujours favorables, de trop puissantes nations voisines, etc.

Nous assistions donc à la fête d'une population extrêmement sympathique et qui nous ressemble sous divers aspects. Une population qui a conservé, avec fierté, ses coutumes et traditions millénaires.

Binche, petite ville industrielle, compte environ douze mille habitants et date du douzième siècle. Les jours gras, on y commémore les festivités grandioses qui eurent lieu en 1549, lorsque Marie de Hongrie reçut son frère, Charles-Quint, dans le somptueux château qu'elle venait de faire construire

Mme Flore Mondor-Chaput, qui exposait dans RELATIONS de juillet 1949 un original exemple de coopérative, nous parle aujourd'hui de folklore. Ce sont des impressions de Belgique où elle se trouve depuis quelques mois.

et dont on dit « qu'il faisait honte aux sept miracles du monde ». C'était l'époque où l'Espagne découvrait le monde. « Le Pérou révélait ses trésors; et c'est pour célébrer cette conquête que les courtisans apparurent à un bal, vêtus en princes incas, jetant à pleines mains des fruits d'or. »

Henri II fit brûler le château. Il n'en reste plus qu'un pan de mur dans un parc avec quelques ruines et céramiques rongées d'herbes. Mais le souvenir des fêtes est demeuré très vivant; et chaque année, à l'occasion du carnaval, le plus extraordinaire et le plus éclatant cortège se déroule dans toute la ville. C'est la Carole des Gilles.

Les jours qui précèdent, des treillis protecteurs sont placés aux fenêtres, cependant qu'arrivent en gare de grandes quantités d'oranges. Minutieusement, les Gilles préparent leur costume dont une sévère tradition règle tous les détails: depuis les ruches de dentelle qui ornent poignets, jabots et l'immense col qui s'étend jusqu'aux épaules, jusqu'à la bande de grelots pendus à la ceinture de laine. Veste et pantalon en grosse toile écru, garnis de lions noirs et oranges soigneusement brodés. Et le complément du costume: un superbe chapeau haut de forme, d'un blanc immaculé, orné de six ou sept royales plumes d'autruche de tons pastels dégradés. Des nuées de rubans flottent dans l'air, s'échappant de jolis paniers tressés, remplis d'oranges, que porte au bras chaque Gille.

Ce qui donne aux cortèges belges un caractère émouvant, c'est que le riche bourgeois, comme le simple manoeuvre, se fait un devoir d'y prendre part.

La Carole des Gilles se déroule dans les rues, sur la Grande Place et à travers toute la ville, pavoisée de rouge et de jaune — couleurs de l'Espagne — et sur un rythme, également immuable, de pavane. Puis, des oranges, jetées à pleines mains, voltigent dans l'air, exhalant leur pénétrant parfum, brisant parfois quelques carreaux non protégés.

Dès midi, il est absolument impossible de circuler à l'intérieur des cordons qui contournent la Grande Place, théâtre des dernières représentations.

Nous fûmes très cordialement reçus par le bourgmestre de l'endroit, qui nous invita à assister — de l'une des fenêtres de l'hôtel de ville — au spectacle incomparable des jeux et danses qui, le mardi gras, durent toute la journée et terminent la fête vers dix heures le soir.

En réponse à quelques-unes de nos questions on nous dit: « Pour bien comprendre toute la signification traditionnelle de notre carnaval, il faut assister à nos *Soumonces*, aux sorties de nos *trouilles de nouille*, aux bals des *Supporters*, des Sports de la Jeune Garde Libérale, de la Jeunesse Catholique et de Gala.

« Ce sont moins des spectateurs que nous voulons que des invités. Des hôtes qui dansent avec nous, derrière nos

musiques, au son de nos batteries. Notre carnaval n'est pas surtout un spectacle. Vous n'y verrez ni chars, ni réclame, ni costumes stéréotypés, ni danses de fantaisie, aux sons de flonflons de cafés-concerts! Vous ne confondrez pas carnaval de Binche et cavalcade de X...

« Notre Gille ne se déplace pas. Ce n'est pas un animal folklorique curieux que l'on traîne d'une ville à l'autre.

« Pour danser, seule lui convient l'atmosphère de sa ville natale, ses vieilles rues aux pavés bosselés et ses nouvelles artères rectilignes, où toute une population l'entoure de son affection. Nous dansons, nous « faisons le Gille » par attachement à nos traditions millénaires strictement locales. Notre carnaval commence à partir de la fin-janvier. Nous nous masquons dès la date rituelle de la Chandeleur, et le mardi gras clôt les festivités en une féerique apothéose. »

Apothéose féerique! Telle est bien l'expression qui convient à une démonstration aussi grandiose que ce « rondeau » dansé, au clair de lune, sous les seules lumières de feux de joie, arrangés et exécutés avec un art incomparable. Sept à huit cents Gille — du plus petit au plus grand — font partie d'un tout présenté avec une telle perfection! On sent, à la tenue de chacun, le souci de remplir — dans les deux pieds carrés qu'il occupe — le rôle particulier qui lui est assigné. Quel ordre! Quelle discipline! Surtout si l'on songe qu'il y avait là des figurants de tous les âges. Depuis le cercle des petits: enfants de deux ans et demi jusqu'à neuf et dix ans, jusqu'aux vétérans, couronnés jubilaires par le bourgmestre, après vingt-cinq ans de participation. Le même chef dirige l'ensemble des fanfares depuis au delà de trente ans!...

Une fête grandiose, vraiment, et dont on ne peut se faire une idée! Chaque pas, chaque geste, chaque jeu d'éclairage sont une partie d'un plan d'ensemble, préparé, étudié et mis

au point par de véritables artistes, chacun dans son domaine: musique, danses, même les techniciens qui exécutent les feux.

Déjà, au lendemain de ces manifestations, on commence à préparer le carnaval de 1950.

Voilà des loisirs organisés. Par paroisses, par villes, par cantons. Tout le monde y est. Chaque région a sa fête à elle. Cela ne les empêche pas de célébrer leur fête nationale. A Gand, c'est l'apothéose des fleurs en avril. A Bruges, c'est la somptueuse procession du Saint-Sang, clôturée certaines années par un jeu nocturne religieux. A Bruxelles, on célèbre l'anniversaire de juillet, aux Étangs d'Ixelles. Jeux magnifiques, également, se reflétant le soir dans les eaux limpides d'Étangs d'une rare beauté, par la variété et la richesse des arbres qui en forment le cadre, et par les cygnes et nombreux oiseaux qui les habitent.

Tant d'art et d'harmonie nous laissent songeurs.

La Saint-Jean-Baptiste? N'y a-t-il pas vraiment trop de spectateurs et pas suffisamment de participants? Et surtout trop de réclame qui diminue la valeur du défilé? La fête de Dollard? Pourrait-on nier que les pétarades et fusées au petit bonheur l'emportent de beaucoup sur l'exécution artistique de la plupart de nos démonstrations?

Certes, de beaux efforts sont tentés. Ainsi le collège Jean-de-Brébeuf, à l'occasion de la fête de Dollard, réussit, depuis quelques années, de fort beaux feux de camps qui valent vraiment la peine d'être vus. Et puis il y a l'Ordre de Bon Temps, etc., etc.

Mais dans un pays aussi beau que le nôtre et avec une histoire comme la nôtre, que de merveilles à entreprendre et à réaliser dans le domaine du folklore, ce divertissement si éminemment sain et riche en souvenirs, en art et en beauté!

HORIZON INTERNATIONAL

ON ANNONCE un *Congrès mondial social chrétien* pour l'été de 1950 (date provisoire: 4, 5 et 6 juin 1950).

L'assemblée est convoquée par l'*Association Internationale Sociale Chrétienne* (A. I. S. C.) dont les statuts furent publiés le 18 février 1948. Le but de l'Association est de réaliser à travers le monde le programme des Encycliques sociales. Les moyens principaux sont la coordination des activités chrétiennes sociales à travers le monde par l'échange d'informations (le premier bulletin parut en novembre 1949), la collaboration avec les organisations internationales qui travaillent dans le même sens, la représentation proportionnelle des mouvements chrétiens de masse dans les organisations officielles des peuples, e. g. à l'O. N. U., à l'U. N. E. S. C. O., à l'O. I. T., etc.

Ce sont là des objectifs que d'autres se proposent et réalisent de façon partielle. Il s'agit maintenant d'organiser la participation active de 380 millions de catholiques, dont au moins 64 millions sont écrasés derrière le rideau de fer, aux destinées de ce monde. En effet, la conviction est universelle que les catholiques ne sont pas adéquatement représentés dans les grandes organisations nationales et internationales: ils le seraient infiniment moins que certains éléments d'ailleurs respectables comme les juifs et certains autres qui le sont moins, comme les F. . . M. . . et d'autres qui ne le sont pas du tout, comme les communistes.

L'*Association Internationale Sociale Chrétienne* veut coordonner l'effort catholique dans une organisation aussi immense que l'Église. Elle est constituée par les groupes nationaux, lesquels, à leur tour, sont composés des organisations sociales du pays intéressé ainsi que des personnalités qui

exercent une influence personnelle considérable sur le mouvement social. Il y a une certaine flexibilité dans les règlements.

Elle est gouvernée par une Conférence à laquelle chaque groupe national envoie jusqu'à dix délégués. Cette conférence désigne les officiers supérieurs (président, trésorier, secrétaire général, vice-président) et le comité, composé de deux délégués de chaque pays.

Combien l'unité d'action des catholiques est indispensable, devant l'avance brutalement organisée du communisme, n'a plus besoin d'être démontré. Si nous perdons nos efforts dans des chicanes stériles, cela ne peut profiter qu'à ceux qui veulent détruire ce qui reste de notre civilisation. Les Papes ont souvent insisté sur la nécessité de cette concorde. Les efforts divergents se neutralisent et se détruisent. La grosse question est celle-ci: ce nouveau comité va-t-il gagner la confiance des organisations catholiques sociales, toutes, en somme, inquiètes de ce qui pourrait diminuer leur liberté d'action, donner un avantage indu à une autre chapelle, à une autre tendance, à d'autres individus, à d'autres écoles ou nationalités. Va-t-il obtenir des fonds suffisants de ces mêmes organisations, plus enclines à dépenser leurs maigres ressources en œuvres nationales (plus immédiatement nécessaires) qu'à entretenir des cadres internationaux qui peuvent être encombrants? En d'autres termes, la nouvelle organisation est-elle la création de quelques « internationaux » en mal d'œuvres à fonder et diriger? Est-elle l'aboutissement d'une évolution naturelle et qui porte en elle-même des chances raisonnables de succès?

Au cours de la dernière guerre, les catholiques américains sentirent le besoin de se mettre en rapports avec les travail-

leurs sociaux du Nouveau Monde. Ils convoquèrent donc leur « Séminaire inter-américain » de Washington durant l'été de 1942. Les délégués vinrent des divers pays d'Amérique latine, mais l'emprise de la délégation des États-Unis était trop forte pour que la collaboration des autres groupes devînt entièrement cordiale. C'est alors que Cuba donna une nouvelle direction, plus franchement internationale et pan-américaine, au mouvement de coordination.

Durant l'été de 1940, un jeune religieux cubain, le P. Manuel Foyaca, S. J., était entré dans son pays après un long séjour à l'étranger. Il y trouva, au milieu d'une vieille société dont les révolutions périodiques n'avaient pas troublé la stabilité, un jeune parti communiste, créé et mené surtout par des intellectuels qui s'affirmaient avec beaucoup d'énergie. L'Église était encore respectée comme organisatrice d'offices religieux. Son influence sur la vie publique était presque nulle, malgré quelques modestes tentatives de s'affirmer. L'école publique était neutre. Maîtres et maîtresses y enseignaient la religion s'ils le voulaient, en dehors des heures réglementaires; les établissements privés étaient estimés par une société qui n'avait jamais persécuté, mais se piquait de montrer une large et respectueuse tolérance. L'industrie et le commerce s'étaient développés sous le signe du vieux « laissez-faire »; les ouvriers étaient fortement organisés dans une confédération neutre, dont les communistes s'emparaient presque sans résistance, grâce à l'appui qu'ils recevaient du dehors. La franc-maçonnerie, partout installée, partout dominante, surveillait d'un œil paisible l'enrichissement de ses amis et entretenait les relations publiques les plus cordiales avec les éléments religieux. En somme le libéralisme arrivait à son aboutissement normal; devant la carence d'une forte pensée catholique, un marxisme énergique risquait de s'emparer de l'immense majorité du peuple cubain, son prolétariat agricole et ouvrier. La vie catholique était faible: il y avait peu de vocations. En somme, Dieu était devenu presque absent d'une société qui se matérialisait à vue d'œil.

Le P. Foyaca commença donc à prêcher les encycliques pontificales aux congréganistes de l'Université. Puis il forma une équipe et les voilà en route à travers la République, proclamant la bonne nouvelle pendant huit ans. C'était quelque chose de complètement neuf. Dans les petites localités cubaines, la F. M. a une influence considérable. Les Vénérables accoururent et applaudirent la doctrine du Pape. Au début de 1948, Cuba avait conquis une place de premier plan, hélas trop éphémère, dans la coordination internationale du mouvement catholique social.

Le second « séminaire » interaméricain se réunit donc à La Havane, en janvier 1946. Le Canada y envoya une délégation dont on parle encore avec un très grand respect: M. Charpentier, des Syndicats, M. Gérard Filion, de l'U. C. C., le P. Lévesque, de Laval, le P. Bouvier, de l'Université de Montréal. L'organisation sociale interaméricaine fit alors un gros pas en avant.

Enfin, à Rio de Janeiro (1948), la Confédération inter-américaine d'action catholique sociale se donna une constitution et des statuts. M. Joseph Scherrer, qui, dans l'intervalle, avait poussé l'idée de l'Association Internationale Sociale Chrétienne, vint à Rio de Janeiro pour coordonner, si possible, les deux organisations.

L'Association Internationale Sociale Chrétienne marque donc l'aboutissement d'une longue série d'efforts, et cela inspire confiance. Si on veut la rendre viable, il faut l'appuyer en prenant part à ses Congrès, en contribuant à sa caisse. Il n'y a guère d'autres moyens. Les organisations catholiques sociales nationales vont-elles surmonter leur timidité, leurs craintes? L'avenir le dira. En cette Année Sainte de 1950, les directeurs d'œuvres ressentiront, plus que d'habitude, leur

responsabilité devant les grandes organisations catholiques, si gravement menacées par l'avance communiste.

La Havane, 21 mars 1950.

COLOMBIE

LES ŒUVRES SOCIALES, coordonnées en 1944 par une décision de la XI^e Conférence épiscopale, connaissent une prospérité considérable. Cette coordination, qui laisse place à une large autonomie, ne semble pas avoir été réalisée en d'autres pays. Il peut être utile d'en faire brièvement l'historique.

L'apostolat social proprement dit commença en 1910, quand le Père Campoamor fonda ses caisses populaires, cercles ouvriers, et logements à bon marché. Le Père Campoamor réalisa une œuvre considérable; quand il mourut, on lui fit des funérailles dignes d'un président de la République. D'autres initiatives surgirent dans la suite avec un succès inégal. Isolées, elles devaient se limiter à une action limitée.

Comme tant d'œuvres catholiques, la coordination doit son origine à la pression communiste. Sur ce point, la déclaration épiscopale ne laisse aucun doute. Il fut décidé que les œuvres sociales de Colombie formeraient une Fédération nationale, afin d'assurer l'unité d'action indispensable, mais chacune garderait son autonomie. On spécifia tout particulièrement qu'elles ne pourraient être taxées, mais que l'œuvre de centralisation devrait trouver ses propres fonds. A la tête de la Fédération se trouvera un *coordinateur*. Dans chaque diocèse, vicariat, ou préfecture, l'Ordinaire nommera un prêtre qui travaillera en collaboration avec le coordinateur national. Les curés travailleront de toute leur énergie à former des *chefs ouvriers et paysans*, et à fonder des cercles, au besoin. On donnera des cours d'action sociale dans les séminaires. Dans chaque université ou collège catholique, il faudra établir des cours du soir pour ouvriers. Enfin, la Conférence épiscopale donna des statuts détaillés aux cercles d'action sociale catholique.

Tels sont les points essentiels de ce document qui fit époque dans l'histoire religieuse du pays.

Le Père Vicente Andrade, S. J., fut nommé coordinateur national. Il se trouva des bienfaiteurs et assura de façon définitive le modeste budget de l'entreprise. Il se livra à une intense action de propagande, tout particulièrement parmi les membres du clergé. En juin 1945, le Bureau central avait déjà organisé deux semaines de formation sociale (diocèses de Tunja et de Pamplona), et seize autres conférences pour le clergé, une semaine de formation spéciale pour les prêtres coordinateurs, neuf conférences aux industriels, vingt-huit aux ouvriers. On convoqua les ouvriers les mieux formés à deux sessions intensives, de quinze jours chacune, afin de leur donner la formation requise pour des chefs. Pour choisir ces ouvriers, on avait procédé de la façon suivante: on avait choisi les meilleurs élèves des cours du soir, établis dans divers collèges; ils reçurent une formation ultérieure dans des cours plus avancés. Enfin, les meilleurs furent envoyés à Bogotà, subventionnés par la *Coordination*, car, soutiens de famille, ils ne pouvaient abandonner leur travail sans compensation.

Bientôt, de nombreux syndicats désertèrent la centrale, trop infiltrée de communistes, qu'ils n'aimaient pas. Il y eut, parfois, d'étranges malentendus. Communistes et « indépendants » (appelons ainsi ceux qui prenaient leurs directives à la *Coordination*) luttaient de vitesse pour organiser les ouvriers de la métallurgie à *Paz del Río*. Le dirigeant catholique arriva le premier à organiser les ouvriers. L'administrateur, antisindicaliste borné, lui fit une guerre idiote à la grande joie des communistes... On finit, — la chose fut malaisée, — par le mettre à la raison.

Le budget des sept premiers mois avait été de \$45,354.80 (pesos colombiens).

Les publications se développèrent: *Justicia social*, organe populaire du mouvement, eut bientôt un tirage hebdomadaire de 20,000. Un bulletin mensuel spécial pour les membres du clergé et les autres dirigeants tira à un millier. Les paysans s'organisèrent en *Fédération agraire nationale* (celle-ci n'a pas encore, et tant s'en faut! l'ampleur de notre U. C. C.). Les cours se multiplièrent. Voici quelques précisions de 1949.

Clergé. — Dans chaque diocèse, on fait une *Assemblée sociale* annuelle qui dure de un à trois jours. On décida de créer des *Cours d'Action sociale* pour prêtres, dont le premier s'ouvrira le 16 avril. Il y a 35 prêtres inscrits. Les cours dureront un mois. On étudie la possibilité d'ouvrir des cours d'été pendant les vacances dans les séminaires.

Cultivateurs. — On décida de donner aux organisations agricoles la forme syndicale, sans laquelle elles ne pourraient être reconnues par la loi. Il y a déjà 200 syndicats de cette catégorie; 80 ont sollicité l'approbation légale; total: environ 100,000 membres.

Ouvriers. — Le gouvernement mit fin au monopole syndical reconnu par l'administration précédente à la C. T. C. (Confédération des travailleurs de Colombie), trop dominée par les communistes. La nouvelle organisation prit le nom de U. T. C. (Union des Travailleurs de Colombie) et rallia bientôt la grosse majorité des ouvriers. En dehors du Pétrole et des Transports restés fidèles à la C. T. C., la plupart des

autres syndicats font partie de l'U. T. C. et, par elle, de la Confédération Interaméricaine du Travail, fondée il y a trois ans sous les auspices de l'A. F. of L. (États-Unis) pour faire face à la C. T. A. L., dirigée par le Mexicain communiste Vicente Lombardo Toledano. Avec la *Rerum novarum* de Costa-Rica, l'U. T. C. est l'organisation catholique la plus importante dans le mouvement ouvrier panaméricain. L'U. T. C. fait également partie de l'Internationale syndicale chrétienne d'Utrecht.

L'U. T. C. compte aujourd'hui environ 180,000 membres. Elle a donc connu un succès sans précédent, qui entraîne, de son côté, des inquiétudes sérieuses. Beaucoup sont venus à l'U. T. C. par opportunisme. Le problème de former des dirigeants domine toute l'activité de la Coordination. Les Fédérations régionales ont créé des organes locaux qui étendent et précisent les directives de *Justicia Social*. On ne prévoit pas, pour l'instant, de grosses difficultés du côté communiste. L'U. T. C. arrivera-t-elle à éclaircir les incompréhensions tenaces créées par l'esprit de clocher ou de chapelle, à calmer les jalouses inquiétudes régionales causées par les succès du Centre, à surmonter l'esprit de division semé par l'*inimicus homo* dans toutes les œuvres catholiques? Forts de leur expérience de six ans, les coordinateurs ne semblent pas troublés.

Il est consolant de penser que deux des coordinateurs principaux reçoivent leur formation sociale au Canada.

Joseph-H. LEDIT.

Bogotá, 13 avril 1950.

LES LIVRES

THÉOLOGIE

Eugène MARCOTTE, O. M. I.: *La nature de la théologie d'après Melchior Cano.* — Éditions de l'Université d'Ottawa, 1949. 217 pp., 24.5 cm.

PAR SON SUJET et sa méthode, cette thèse reflète les préoccupations de l'heure présente. Depuis plusieurs années s'affrontent deux théologies qui se distinguent à la Newman comme notionnelle et réelle. Phénomène allié, depuis la crise du modernisme, la méthode historique a pris une place de plus en plus large dans la recherche scientifique, la théologie positive s'est renouvelée. Et voici la méthode historique appliquée à l'étude d'un théologien dialecticien.

L'A. se contente, en effet, d'exposer quel concept de la théologie implique la méthode préconisée par Cano, sans juger la valeur de cette doctrine (pp. 22-23). S'étant fixé le sujet, il s'y confine, car il en remarque les avantages: unité en raison de l'unique source, bibliographie restreinte, minimum de controverses en une question délicate et difficile. Sans atteindre la profondeur du R. P. Gardeil, dans *La notion du lieu théologique*, l'A. fait briller une clarté qui rejette dans l'ombre les « assomantes discussions » sur la chronologie biblique et adapte le meilleur de Cano à l'optique de notre époque.

Un plan simple situe d'abord le théoricien des lieux, scolastique fidèle mais critique, parmi les théologiens de son temps (chap. I); puis expose sa doctrine sur la nature (chap. II), les principes (chap. III), les conclusions (chap. IV) de la théologie et distingue les étapes du labeur théologique (chap. V); trace enfin le portrait du terme visé, le parfait théologien (conclusion). Progressive, l'analyse pénètre toujours plus avant, dégagant peu à peu le particulier du général (pp. 86, 97). La composition de détail jalonne la route par l'annonce des divisions (pp. 68, 97, 174) et par de brefs résumés marque le chemin parcouru (pp. 65, 85, 95, 130, 159, 195). Des inductions partielles conduisent ainsi l'A. à la synthèse finale où, en quelques traits, il caractérise l'auteur et l'œuvre dans la physionomie du théologien idéal.

Chez Cano, en effet, règne l'unité: l'œuvre ressemble à l'ouvrier, car, entier comme il l'est, celui-ci pense comme il vit. C'est une force; mais aussi une faiblesse, quand un tempérament de lutteur et les disputes contre hérétiques et scolastiques d'école différente éloignent de la spéculation dans une science par nature spéculative.

Par là aussi, la méthode de Cano ne répond plus complètement aux aspirations de notre époque. Bon gré mal gré, nous sommes marqués par la science actuelle en tension vers la découverte. Au moment où l'exploration géographique s'achève, des horizons toujours plus étendus s'ouvrent à la recherche scientifique. L'attrait du nouveau fait délaisser les querelles anciennes et même la possession paisible de l'acquis. Notre temps ne se contente donc plus d'une seule théologie dialectique immobilisée dans l'enseignement et la défense des thèses connues, mais épris d'amour pour la vérité elle-même — c'est du moins sa croyance — il s'élance encore sur la voie spéculative vers la conquête de nouveaux domaines théologiques.

Érudite et analytique, la méthode du *De locis* ne le satisfait pas pleinement. Après l'analyse et l'érudition surgit la synthèse, comme la décadence patristique et l'époque des sentimentales prépara la *Somme théologique*. L'histoire va-t-elle se répéter? Approchons-nous d'une époque comparable au XIII^e siècle? « Il n'est pas impossible qu'un grand esprit surgisse de notre temps — ou d'ici deux ou trois cents ans — pour refaire une synthèse philosophique et sans doute théologique chrétienne » (E. Gilson, dans *Foi en Jésus-Christ et Monde d'aujourd'hui*, Paris, 1949, p. 43). Reste qu'aujourd'hui, quand les moyens de communication condensent le globe en abrégant les distances, nous ressentons un vif besoin d'intégration dans l'univers intellectuel, aussi et spécialement en théologie.

En nous montrant plus nettement que jamais les qualités et les défauts de la méthode si longtemps usuelle dans l'école, le R. P. Marcotte aide les théologiens à conserver les qualités et à rejeter les défauts, pour explorer plus sûrement le domaine toujours ancien et toujours nouveau de la reine des sciences.

Collège Saint-Ignace.

Vincent MONTY.

PHILOSOPHIE

Arcade MONETTE, O. P.: *La beauté de Dieu*. — Fides, Montréal, 1950. 124 pp., 19 cm.

UN HUMANISME total doit faire de l'homme un adorateur de Dieu, le but de nos efforts humains (même ici-bas à travers les choses sensibles) est de contempler Dieu : voilà pourquoi le Père Monette s'emploie à orienter ses lecteurs vers la beauté éternelle. En zèle dominicain, il nous livre le fruit de quelques-unes de ses contemplations, mûries, il va sans dire, au soleil de la théologie thomiste.

L'A. a recueilli en un volume, distribué en huit chapitres, des articles déjà publiés et des études inédites sur l'omniprésence de Dieu, son éternité, sa beauté; il chante l'immense désir de ressemblance à Dieu qui s'élève de la totalité des êtres, il nous excite à une connaissance toujours plus parfaite des attributs divins. A tout l'ensemble il a donné le titre du chapitre deuxième, une étude déjà parue dans la *Revue de l'Université Laval* en 1948. Un lien assez souple relie les diverses parties: parler du cycle de la création ou des perfections divines, n'est-ce pas rester toujours ouvert en quelque sorte à la présence de la beauté divine?

L'A., par d'heureuses trouvailles, excite notre attention; il note, par exemple, comment notre vie psychique, par la mémoire intellectuelle, imite l'éternité: on dirait que les états passés pénètrent le présent et se chargent d'avenir. Par la quatrième voie de saint Thomas, habilement présentée, il nous fait parvenir à la source de toute beauté: cela, pour nous montrer avantageusement d'où procède l'harmonieuse clarté des êtres, capable de provoquer les meilleures joies artistiques.

Nous n'avons pas été scandalisé, mais étonné, alors qu'on s'emploie de nos jours à faire valoir l'existentialisme de saint Thomas, de lire, à la page 17, que la métaphysique se consacre à l'étude de l'être séparé dans ses pures valeurs intelligibles. Autre remarque, page 93: il faudrait, paraît-il, partir d'un changement de l'âme (en tant que spirituelle?) pour connaître le temps. Ardent promoteur d'intellectualisme, l'A. répète que se livrer à une activité de contemplation, c'est atteindre sa fin; sans doute il nous fait dire, par un enfant, que la nature de Dieu est la bonté, mais enfin ce que Dieu aime par-dessus tout, l'A. insiste, c'est notre nature intellectuelle; à ce sujet d'aucuns auraient aimé des développements sur le perfectionnement de notre nature intellectuelle par les activités de la grâce et les bons exercices de notre volonté libre: principales valeurs de mérite et de gloire.

Élèves et professeurs de théologie naturelle trouveront dans cet ouvrage de quoi exciter leurs réflexions; prêtres, religieux et religieuses pourront y puiser de la flamme pour attiser leur piété.

Frédéric SAINTONGE.

L'Immaculée-Conception.

LITTÉRATURE

Clément LOCKQUELL: *Les élus que vous êtes*. — Les Éditions Variétés, Montréal, 1949. 197 pp., 19 cm.

ENFIN! On l'attendait, sans oser l'espérer. Voici un livre pour les curieux et les curieuses. Des révélations pour les friands de scandales cléricaux. Une de ces jolies mains en fin ivoire, avec des ongles délicats, comme en façonnent les Chinois, pour vous gratter le dos, vous à qui la sympathie ou la malveillance donnent la démangeaison de savoir comment « ça se passe » dans nos communautés enseignantes. Je vous défie de trouver guide aussi aimable et à l'aise, plus artiste, mieux averti, plus insolentement véridique dans ses explications.

Un guide littéraire différent des autres: il ne s'écoute pas parler. Sa savante brièveté trouve quand même le tour de prévenir toutes vos questions et d'y répondre; sa finesse, sans en avoir l'air, corrige, à mesure, les fausses impressions qui vous empoignent devant telle porte que lui vous ouvre, tel tableau que sa main iconoclaste se plaît à décrocher, tel placard dont saute la serrure et que moins de crânerie et de sincérité eût laissée clos. L'acuité de sa vision nous en révèle de belles, et l'on s'en veut d'avoir soi-même pris pour des caricatures ce que son humanisme bonhomme nous étale comme les plus normales de nos infirmités.

MAI 1950

L'EAU QUI PENSE A VOTRE FOIE



Huit adultes sur dix ont un foie fatigué, encombré, donc déficient. Va-t-il falloir comme tant d'autres vous astreindre à un régime « triste »?

Inutile, si vous prenez la régulière précaution et si agréable de votre VICHY CÉLESTINS quotidien.

Son action spécifique, bien connue, stimule les multiples fonctions du foie, exerce un effet des plus salutaires sur le système digestif en général, et constitue un excellent diurétique. Demandez l'avis de votre médecin.

Pour être "bien",
buvez **Vichy!**
CÉLESTINS

EAU MINÉRALE NATURELLE PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS

RECOMMANDÉE PAR LE CORPS MÉDICAL DANS LE MONDE ENTIER

Méfiez-vous des imitations!!!

Exigez « CÉLESTINS »

Quand vous aurez fermé ce livre de 200 pages, bues d'un trait, pleines chacune d'un bouquet de vieux cru, et qui empruntent leur couleur de chair palpitante à la vie des Frères des Écoles, vous ne serez plus tenté d'aller voir comment ça se passe chez les Jésuites ou chez les Dames de la Congrégation: la vie — faute au péché originel — a de bizarres lois. Et ce n'est pas par la variété des pignons qui nous abritent et nous défendent contre les indiscretions du dehors, que quoi que ce soit se trouvera changé.

A quel genre littéraire rattacher cette œuvre nouvelle qui nous enrichit? roman, mémoires, libelle, journal? En peinture, ce serait une pochade réussie. Pour couper court à mes tâtonnements, l'Auteur serait chic de m'envoyer de son livre toute une brassée, et que je classerais dans la bibliothèque aux sections suivantes: Pédagogie, Histoire des Persécutions, Satire, Ascétisme, Vocation religieuse, Essais, Psychologie, Humour, Drame, Poésie, Psychothérapie de la mégalomanie et du... spleen. Un exemplaire irait honorer de son voisinage le vieux Montaigne et un autre, le Discernement des esprits de saint Ignace; et le mieux placé se joindrait à nos meilleures eaux-fortes de Daumier. Mais j'aurais commencé par en sauver un pour en faire cadeau à mon plus cher ami.

En épilucheur de syllabes, j'ai cherché la petite bête et... ne l'ai point trouvée.

J.-Louis LAVOIE.

Maison Bellarmin.

Béatrice CLÉMENT: *Les Découvertes de Michel*. — Éditions Jeunesse, 2701, rue Orléans, Montréal, 1949. 96 pp.

LES « HUIT DIALOGUES » de Michel avec grand-père vous convaincront que beaucoup de travail, un grain de bon sens et infiniment d'amour expliquent nombre d'œuvres et de chefs-d'œuvre. Mlle Clément, dans tous ses écrits (*Saint Jean Bosco*, *Sainte Bernadette*, etc.), a le don de parler aux jeunes. Aussi, pendant qu'ils dévorent ses livres, leurs yeux se gonflent de larmes et leur cœur d'enthousiasme.

Michel (et nous aussi) découvre tout un monde en causant avec son grand-père. L'auteur a réussi cette gageure: créer un livre spécialement pour les jeunes en partant d'un sujet très pratique et très élevé. Magicienne du verbe clair, ailé, direct, soucieuse de la ferme composition, elle se joue des situations épineuses et par le jeu des contrastes bouscule les événements et les personnages dans le feu de l'action endiablée tout au long des chapitres, huit facettes d'un même diamant...

De fines et nombreuses illustrations de M. Daniel Lareau, gérant des Éditions Jeunesse (voir *RELATIONS*, nov. 1949), rendent encore plus pimpante cette plaquette que les jeunes dégusteront avec joie et profit. Mieux que par des discours et des lois, Mlle Clément et M. Lareau ont trouvé le moyen de combattre pratiquement les *Comics*: ils offrent aux jeunes ce qu'ils réclament à grands cris: des livres bien écrits et bien illustrés. Éducateurs, réclamez les *Découvertes de Michel* aux Éditions Jeunesse.

Guy COURTEAU.

Villa La Broquerie, Boucherville.

MUSIQUE

Sœur M.-HENRI DE LA CROIX, D. M., des SS. Noms de Jésus et de Marie: *La mission spirituelle de la musique*. — Fides, Montréal, 1950, 160 pp.

LESTHÉTIQUE MUSICALE est une science encore jeune et, même en Europe, les écrivains qui en ont parlé sur un ton pertinent ne sont pas tellement nombreux. Les études purement techniques consacrées à l'évolution du langage musical et à la filiation des formes présentent déjà de notables difficultés, mais ce n'est rien comparé aux problèmes que soulèvent les rapports de la musique avec l'homme total, être naturel et surnaturel.

Il n'est pas facile d'unifier dans une synthèse objective et nuancée tous les aspects de la question « musique-spiritualité ». Il y a d'abord l'équivoque entretenue par le terme « spirituel » qu'il ne faut pas confondre avec « surnaturel ». Dès qu'on parle de mission spirituelle de la musique, il faut s'appliquer à bien approfondir et à bien distinguer les notions de naturel et de surnaturel. Sinon, l'on risque de s'engager dans une impasse douloureuse et dangereuse.

L'intérêt de ce difficile problème a séduit l'A.: une âme religieuse ressent particulièrement le besoin d'accorder son activité musicale à son itinéraire spirituel, et c'est probablement la raison qui a poussé l'A. à choisir pour sujet de thèse un thème rempli d'embûches et de périls. Le travail en a été poursuivi avec autant d'optimisme que d'amour. La tenue professionnelle de la présentation y est respectée: appareil scientifique impeccable, références abondantes, table des matières analytique et logique, bibliographie. Quant au style, un grand effort de sincérité le marque et, malgré quelques légères faiblesses, il ne manque ni de mouvement ni de couleur.

Voici, en quelques mots, la marche du livre: la musique naît de la joie et engendre la joie. Tout l'inventaire de l'histoire musicale est là pour le prouver: la Bible, le chant grégorien, les contrapuntistes de la Renaissance, Bach, Mozart, Beethoven et même Chopin. Cette joie que l'on retrouve à des degrés divers chez le compositeur se retrouve aussi chez l'interprète et l'auditeur: elle fait partie intégrante de l'émotion musicale et ne peut jamais en être absente. Qu'elle soit sensorielle, vitale, affective ou spirituelle, elle adhère à la musique, un peu comme l'âme au corps. Elle inspire le compositeur, transfigure l'interprète, enrichit l'auditeur. La joie est signe de la musique. Or Dieu est Joie. Donc, la musique, par son fondement de joie, est un moyen sensible de rejoindre Dieu. Ce trop bref résumé risque de déformer la pensée de l'A., mais il ramasse, je crois, l'essentiel du volume. On voit que le sujet prête à des incursions extrêmement vivantes dans le domaine de l'histoire, de la psychologie et du mysticisme musical. L'A. n'a pas manqué d'utiliser son expérience et ses connaissances pour établir logiquement sa thèse.

La lecture du livre ne m'a pas toutefois pleinement satisfait. J'aurais aimé une troisième partie qui eût poussé davantage les recherches sur l'équilibre « naturel-surnaturel »; ce qui n'enlève pas à de nombreuses pages leur élévation d'esprit et de cœur. Mais le point qui m'a le plus inquiété est celui-ci: peut-on vraiment dire que toute la musique se ramène à la joie et que tout sentiment exprimé en musique est réductible à la joie? Il me semble qu'il y a là une simplification qui permet une présentation plus esthétique de la thèse, mais qui ne correspond pas totalement au réel. Je crois, pour ma part, que la musique est l'épanchement de l'âme dans un geste sonore, l'extériorisation de sa vie intérieure, au sens le plus large de ce mot, qu'on l'entende sur le plan naturel ou surnaturel. Dans ce cas, ce n'est pas seulement la joie qui provoque l'activité créatrice du musicien; ce peut être aussi la tristesse, la colère, l'espérance, l'amour, bref, tout mouvement qui anime la sensibilité et la volonté. Le musicien chante son monde intérieur, il le fixe dans une forme sonore et, par là, il participe à cette louange dont parle l'A., en fournissant à la matière sonore une spiritualité que, sans le musicien, elle ne pourrait jamais posséder. En ce sens, la musique, matérielle, devient spiritualisée. Selon que la vie intérieure exprimée par le musicien sera naturelle ou surnaturelle, la mission spirituelle de la musique — celle de guider à Dieu — sera plus ou moins formelle et plus ou moins efficace.

Une fois cette difficulté exposée franchement, je n'en suis que plus à l'aise pour féliciter l'auteur de son courage. Le temps est enfin venu où l'on ne craint pas au pays de s'attaquer à des problèmes d'envergure. J'espère que ce premier volume est le point de départ d'autres ouvrages capables d'intéresser notre classe intellectuelle à des problèmes dignes de son attention.

Collège Jean-de-Brébeuf.

Jean-Paul LABELLE.

VOYAGES

Jacques HÉBERT: *Autour de l'Afrique*. — Fides, Montréal, 1950. 2 vol., 168-192 pp., 20 cm.

LES JEUNES Canadiens français n'auront plus désormais à chercher loin de chez eux des modèles de cran, de hardiesse, de persévérance. Deux des leurs partagent maintenant avec de Larigaudie, Frassati et les autres le mérite d'avoir rappelé au monde l'importance des vertus chevaleresques. Jacques Hébert, après un premier voyage en 1946-1947, *Autour des trois Amériques* (Beauchemin, 1948), repart en juillet 1948 avec Jacques Dupire pour le tour d'Afrique. Ce qu'il publie aujourd'hui, ce sont ses notes de voyage. Rédigées au jour le jour le long des routes, elles n'ont rien d'une étude géographique ou anthropologique. L'A. enregistre à mesure ce qu'il voit, ce qu'il entend, ce

qu'il ressent. Et c'est cela qui fait le charme de son livre. Vie. Réalité. Rien de statique, rien de fictif, d'artificiel. Tout y est vécu. Même les descriptions, oasis aux couleurs toujours renouvelées, ne retiennent l'écrivain qu'autant que le voyageur le trouve bon. De multiples impressions recueillies en passant sont conservées telles qu'elles: l'A. n'a pas cru devoir, par la suite, les analyser, les reviser, en vérifier les fondements. Il a bien fait. La vérité ici n'est pas objective, mais subjective. Ce qui nous intéresse n'est pas tant l'exactitude absolue des faits que la réaction d'un homme à leur contact: un carnet de voyage n'est pas un mémoire de diplomate ou d'enquêteur officiel.

Style alerte, sobre, soigné. Aucune périphrase ne remplace le mot juste et français. Pas de gloses; les indispensables renseignements historiques sont insérés dans la texture même du récit.

La lecture de cet ouvrage sera, pour les jeunes en particulier, un merveilleux stimulant qui remplacera avantageusement certaines histoires abracadabrantes d'un effet douteux. Ils verront aussi que la foi chrétienne n'est pas seulement affaire de clocher ou d'école paroissiale, mais bien une vie que l'on porte partout avec soi, si loin que l'on aille!

Remi POTVIN.

L'Immaculée-Conception.

LIQUEURS ALCOOLIQUES

Philippe FERLAND, C. R.: **Commentaires sur les lois des liqueurs et de la possession.** — Wilson et Lafleur, 1949. 232 pp., 22.5 cm.

OEUVRE DE JURISTE qui clarifie les textes, délimite leur portée et leurs sources. Ce livre unit la logique française à la mentalité britannique; à chaque précision, l'A. cite des précédents. Il ne fait pas la critique de la loi, mais donne son sens strict. L'on serait mal avisé d'interpréter la loi des liqueurs en fonction du code criminel. Elle n'est pas une loi pénale, mais une loi protectrice d'un commerce où l'État est vendeur et se doit d'écouler ses produits et de se protéger contre les concurrents illégaux. L'A. souligne l'extraordinaire rempart dont jouit le gérant de la Commission des liqueurs: il « est le mandataire de l'autorité publique » et aucun bref ni de *quo warranto*, ni de *mandamus*, ni d'injonction, ni de *certiorari*, ni de prohibition — ce dernier bref serait inconvenant! — ne peut être émis à son égard.

Ce livre sera précieux aux magistrats et aux policiers le jour où on jugera à propos d'appliquer la loi des liqueurs. Problèmes des annonces, des repas avec boisson, des heures de fermeture, du respect du dimanche, des taxis-colporteurs, tous ces problèmes et bien d'autres sont ici résolus. Pas un mot de la buvette mixte appelée *cocktail lounge* ou *grill*; cette institution n'existe pas d'après la loi; elle est le fruit de la tolérance de la police des liqueurs et de nos procureurs généraux; ceux-ci sont seuls « chargés d'assurer l'observance de la présente loi » (Art. 148, S. R. Q., chap. 256).

La clarté et la probité de l'A. témoignent d'un véritable courage et de beaucoup de désintéressement dans les circonstances.

Villa Manrèse, Québec.

Paul RACINE.

MINORITÉS

Rapport général de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario pour l'année 1949. — Ottawa, 29 pp., 22.5 cm.

RAPPORT INTÉRESSANT, rempli d'événements nombreux et importants qui « auréolent notre Association d'un mérite tout particulier et sont un motif de légitime fierté pour les Franco-Ontariens ». Deux faits ont surtout retenu notre attention: la fondation de l'Association de la Jeunesse franco-ontarienne qui fera le joint entre les sections juvéniles des écoles et les Associations des plus âgés; les visites régionales organisées par l'Association d'Éducation. Ces visites, en amenant des contacts plus intimes et une étude plus fouillée des divers problèmes régionaux, vont accroître l'efficacité des efforts; ce qui est dit dans le rapport sur Windsor et Hamilton prouve l'opportunité de ces contacts et de cette étude. Quant à une Association pour la jeunesse, elle est indispensable; une minorité, sans une jeunesse vraiment convaincue de l'importance de la survivance, a du plomb dans l'aile.

L'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario va célébrer cette année son quarantième anniversaire. Elle examinera avec joie les réalisations du passé et, avec confiance, le travail de l'avenir. Voici quelques chiffres: population franco-ontarienne, 425,000; population scolaire des écoles bilingues, 48,451; écoles bilingues, 580; écoles séparées bilingues, 492; commissions d'écoles séparées bilingues, 457; commissions d'écoles bilingues, 545; écoles bilingues avec cinquième cours, 88; high schools bilingues, 25; écoles secondaires privées bilingues, 12.

Le Québec doit s'intéresser à l'Association qui a comme devise: *Garde le dépôt*, et qui étend son action sur vingt-six circonscriptions régionales.

Albert PLANTE.

CANADA

Rapport du Ministère des Affaires extérieures, Canada, 1949. — Ottawa, 1950, 134 pp. 25 cm.

ON TROUVERA dans ce volume un excellent résumé des principales questions concernant les relations entre le Canada et les pays étrangers au cours de l'année 1949. Des détails, en particulier, qui mériteraient d'être mieux connus, sont donnés sur l'affaire des trésors polonais, sur l'union de Terre-Neuve au Canada, sur le rôle du Canada aux Nations Unies, sur le Traité de l'Atlantique-Nord, etc. A tous ceux qui s'intéressent à ces questions de plus en plus importantes, il faudrait conseiller de se procurer ce volume, qui, d'ailleurs, se vend au prix très modique de 25 sous.

R. A.

REVUE POUR ENFANTS

Escholier. — Magazine mensuel (septembre à juin) de l'écolier catholique. — 2925, boul. Gouin Est, Montréal.

UN PETIT MAGAZINE gai, plein de couleurs, de lumière, de bonne humeur, de bons conseils. Le souci de respecter l'enfant, de l'élever, de ne lui donner que de belles et bonnes choses inspire les illustrations, les leçons de religion, de civisme, d'hygiène, d'histoire naturelle, et les pages de récréation. Il y a là pour l'escholier plus qu'un agréable passe-temps: il peut y trouver un utile et attrayant complément de la classe; et le professeur devrait puiser dans son numéro mensuel une riche moisson de conseils, d'exercices et de commentaires.

Un certain nombre de fautes d'orthographe se glissent ici et là, à travers chaque numéro. Nous attendrions de ce côté une présentation impeccable, tant est devenue délicate chez les enfants la question de l'orthographe.

Ernest RICHER.

L'Immaculée-Conception.

RÉÉDITIONS

E. NEUBERT, marianiste: **Mon idéal, Jésus, Fils de Marie.** — Éditions Xavier Mappus, Le Puy, 1941, 8^e édit. 165 pp., 13.5 cm.

ANOTRE-SEIGNEUR par la sainte Vierge, quand il s'agit de prier; mais aussi quand on veut véritablement répondre à la grâce. Dans une série de colloques avec Jésus, puis avec Marie, l'auteur rappelle l'idéal de la vie chrétienne et propose Marie comme guide du fidèle. Voici un livre de lecture spirituelle pour les congréganistes. Il sera utile à tous ceux qui ont pris l'habitude de la méditation quotidienne.

Jean ARCHAMBAULT.

Maison Bellarmin.

J.-M. DE LOMBAERDE: **Ma journée avec Marie.** — Librairie P. Téqui, Paris, 1949. 463 pp., 14 cm.

CE LIVRE est la onzième édition d'un ouvrage paru en 1912. L'A. nous indique comment vivre en union avec Jésus et Marie une journée de la vie religieuse. Car c'est pour des religieuses que l'auteur a rédigé ces pages.

A repasser les diverses occupations de la vie religieuse, l'A., pour s'être arrêté à parler sur chacune, a surchargé son travail. Il est lourd. De nos jours on voudrait probablement quelque chose de plus ramassé, de plus incisif, de plus entraînant. On consultera cet ouvrage, on ne le lira pas d'une couverture à l'autre.

Jean ARCHAMBAULT.

Maison Bellarmin.



CONSERVEZ *Relations*

Relations constitue
une documentation
précieuse à laquelle
vous aimerez vous
référer.

*Non, Relations
n'est pas utile,
Relations est
indispensable.*

\$1.40
Par la poste \$1.50

Ce cartable est en similicuir rouge avec titres or.
Jeu de douze cordes. Très pratique pour conserver
en bon état et consulter rapidement vos numéros
de *Relations*.

UN BEAU SUCCÈS

LES ÉLUS QUE VOUS ÊTES

par Clément LOCKQUELL, f. e. c.

L'histoire d'un religieux qui apprit à se dépouiller
de son orgueil pour s'épanouir dans l'humilité
joyeuse.

PRIX: \$1.50

LES ÉDITIONS VARIÉTÉS

1460, avenue Union, Montréal - MA. 3773

FIGURES CATHOLIQUES

par le P. Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S. J.

L'auteur retrace la vie de six apôtres laïcs du Canada
français qui prirent une part active aux événements et
aux œuvres de notre époque: le sénateur Charles Bour-
geois, le juge Albert Constantineau, MM. Édouard
Gohier, J.-Alfred Bernier, C.-J. Magnan, Gaudiose
Hébert.

Volume de 200 pages, orné de huit hors-textes
\$1.00 — \$1.10 franco

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent Montréal (14)

En trois mots

¶ Faisant allusion à la bombe d'hydrogène, le premier ministre Nehru déclarait le 17 mars aux membres du Parlement de son pays: « Nous en sommes venus à un point où, pour résoudre problèmes et conflits, nous pensons — certaines gens du moins pensent ainsi — en termes qui signifient la destruction du monde. C'est tout comme si l'on essayait de guérir un mal de tête en coupant la tête du malade. »

¶ Se basant sur des articles parus dans des journaux soviétiques, *C. I. P.* du 15 avril nous apprend que sur 277 savants russes récemment décorés de l'Ordre de Staline, 81 l'ont été pour leur apport aux préparatifs de guerre. Plus en détail: 18, pour avoir « découvert de nouvelles armes »; 18, « pour avoir amélioré des armes déjà utilisées »; 13, pour des inventions « dont pourra tirer parti l'aviation militaire »; 8, pour leurs découvertes en chirurgie et pharmacologie militaires; 9, pour leurs découvertes en chimie militaire; 18, pour leur apport à la science des fortifications. Les journaux russes ont peut-être soufflé ces chiffres. Il reste que la paix du monde est malheureusement une paix armée.

¶ Dans un referendum tenu en France sur le cinéma, *Hamlet* de Laurence Olivier, *Jeanne d'Arc* de Victor Fleming et *Monsieur Vincent* de Maurice Cloche furent cotés les trois plus grands films de l'histoire du cinéma, avec respectivement 614, 373 et 321 points. Ce vote honore le public qui l'a donné et prouve que le sens des vraies valeurs n'est pas encore perdu. *Les Enfants du Paradis* obtinrent le dix-huitième rang avec 64 points.

¶ Le Père H.-M. Robillard, O. P., a mis en brochure ses trois causeries au poste CKCH (*Le Droit*) sur « La pitié qui tue » (*mercy killing*). En voici la dédicace: « Ces trois causeries sont humblement dédiées à cette mère, dont on m'a parlé qui a refusé tout soulagement à ses peines, pour rester en communion avec le cardinal Mindszenty et les martyrs de Yougoslavie et d'ailleurs; ainsi qu'à tous ceux-là qui l'ont imitée de près ou de loin. Voilà le vrai christianisme: il ne souffre pas de contrefaçon. »

¶ *Ecclesia*, le si intéressant digeste français, donnait à la fin de son numéro de février quelques pensées d'Ozanam extraites de *l'Esprit d'Ozanam* (Egloff). Citations qui sont « d'une étonnante actualité ». En voici trois: « Le premier devoir pour des chrétiens, c'est de ne pas s'effrayer, et le second, de ne pas effrayer autrui, de rassurer au contraire les esprits troublés... »

« Une société se tient encore moins assise sur ces bases larges, solides et apparentes qu'on appelle le droit, que sur ces autres fondements cachés, profonds, placés, ce semble, hors de la portée de la science et qu'on appelle les mœurs. »

« La recherche de la vérité est exigeante: il faut de la probité. Il faut savoir résister à cette promptitude d'esprit qui n'est qu'une paresse ingénieuse, qui plie les faits, presse les rapprochements, précipite les conclusions. Il faut savoir susciter les questions, s'enfoncer dans les obscurités, se défier des fausses lueurs, ne plaindre ni le temps, ni la peine, et ne pas croire que ce soit trop de la vie pour atteindre à l'évidence. »

¶ Le Centre catholique des Intellectuels canadiens, dont le secrétariat est à l'Université de Montréal, vient de lancer un bulletin d'études: *Croire et savoir*. Nos meilleurs vœux!

¶ Au milieu de ses immenses problèmes, le gouvernement de l'Inde reste attaché aux choses de l'esprit. Soixante philosophes de l'Asie sont à écrire une histoire de la philosophie sous l'égide du ministère de l'Éducation. La moitié du volume sera consacrée à la philosophie indienne, l'autre moitié à la philosophie européenne, arabe, chinoise et japonaise.



MAGASIN A
RAYONS :

865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères

MONTREAL

Comptoir postal :

780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

*Achète
BIEN
qui achète
chez*

La Saubegarde

♦ ♦ ♦

Actif :

\$19,000,000

.

Assurances en vigueur :

\$118,000,000

♦ ♦ ♦

*Assurances sur la vie
sous toutes les formes*

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau

Limitée

Fabricants de

BISCUITS
CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

■

1800, RUE NICOLET
MONTREAL

Votre alliée

Au service du public depuis plus de soixante-quinze ans, la *Banque Canadienne Nationale* se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

542 bureaux au Canada

— 67 succursales à Montréal

A VOTRE SERVICE

FIDUCIAIRES

DE LA CITE ET DU DISTRICT DE

MONTREAL

LIMITÉE

EXÉCUTEURS
TESTAMENTAIRES
ADMINISTRATEURS



AGENTS
FINANCIERS
FIDUCIAIRES

262 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTREAL-1 PL. 3834

Les Fabricants



Fashion-Craft
LIMITÉE

Conseil d'administration:

J.-Louis LÉVESQUE *Président*
Gérard FAVREAU *Vice-président exécutif
et directeur général*
W. S. McCUTCHEON *Directeur général
adjoint*
Lionel LACROIX
Emé. LACROIX, C. R.
J.-A. BOIVIN, N. P.
Wm. HENSCHEL

*Les vêtements
Fashion-Craft
sont
l'apanage
d'une mise élégante.*

Représentés au Canada par au delà de
500 magasins d'Halifax à Vancouver.

NOUVELLE ÉMISSION

\$500,000

La Corporation de Téléphone de Québec

(Incorporée en vertu des lois de la province de Québec)

**ACTIONS PRIVILÉGIÉES, 5%, CUMULATIVES,
À FONDS D'AMORTISSEMENT ET RACHETABLES**

(Valeur au pair \$20 par action)

De l'avis des aviseurs légaux, ces actions privilégiées, 5%, cumulatives, à fonds d'amortissement et rachetables sont des placements dont la loi des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques déclare que les compagnies enregistrées sous son empire peuvent y placer leurs fonds.

PRIX: \$20.00 net par action

Prospectus fourni sur demande

Credit Interprovincial Limitée

COURTIERS EN VALEURS

210 ouest, rue Notre-Dame, - MONTRÉAL

QUÉBEC, P. Q.

OTTAWA, Ont.

MONCTON, N.-B.

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis